

Aujourd'hui: ensoleillé et froid.
Minimum -6° Maximum -1°
Demain: ennuagement.

MONTRÉAL, DIMANCHE 7 NOVEMBRE 1993 110^e ANNÉE N° 19

52 PAGES, 4 CAHIERS
Abitibi-Témiscamingue: 55 cents
Extérieur de la ville de Québec (Région est): 65 cents
A domicile par porteurs: 60 cents
Îles de La Madeleine: 1.00
Routes motorisées: 70 cents
50¢
Taxes en sus

Bonjour!

La personnalité
de la semaine



B12 GISELE
BESNER

A4 BLOC
QUÉBÉCOIS

Le dépouillement judiciaire dans le comté de Bourassa donne au Bloc québécois la certitude de former l'opposition officielle à Ottawa.

Sports



Sommaire

annonces classées	
immobilier	C6 à C8
merchandises	C8
emplois	C8
automobiles	C8 à C11
propositions d'affaires	C11
additions croisées	C8
Arts et spectacles	
informations	B7 à B10
ciné-horaire	A9
radio-horaire	B9
bandes dessinées	C9
décès	C11
êtes-vous observateur?	C6
feuilleton	C9
horoscope	C7
le bridge	C10
le monde	A6
livres	Cahier B
loteries	A4
mot mystère	C8
santé	Cahier C

GREP

MONTRÉAL DÉVOILERÀ EN 94 UN MONUMENT POUR COMMEMORER SON 350^e ANNIVERSAIRE

EST-CE QU'ON POURRA S'ABRÛTER EN-DESSOUS DURANT L'HIVER?

Claude Béland s'oppose à la création d'un troisième parti

GILLES PAQUIN

Il ne serait pas opportun de créer un troisième parti politique au Québec, puisque le débat entre les souverainistes et les fédéralistes est très clair, estime Claude Béland, président du Mouvement Desjardins.

«Nous n'avons pas les moyens d'avoir des partis de souverainistes durs ou moins durs et de fédéralistes ou de confédéralistes, ce serait diluer le vote», a affirmé M. Béland au cours de l'émission Droit de parole de Radio-Québec.

Selon lui, l'histoire du Québec a souvent été marquée par de telles divisions, survenant à des moments où il aurait été préférable de faire l'unité des forces politiques.

Après avoir participé à certains des travaux du groupe Réflexion-Québec lancé par Jean Allaire et Mario Dumont, M. Béland s'en est éloigné lorsque certains ont avancé l'idée de fonder un troisième parti.

Invité à commenter le rapport publié par ce groupe cette semaine, M. Béland s'est néanmoins

montré favorable à certaines des propositions qui pourraient avantageusement être adoptées par les partis existants. Il a cité en exemple l'élection au suffrage universel du premier ministre et l'assou-

plissement de la ligne de parti, si contraignante à l'endroit des députés.

Plutôt que de créer une autre formation politique souverainiste cependant, M. Béland croit que les partisans de Mario Dumont et Jean Allaire devraient, s'ils sont souverainistes, se joindre au Parti québécois pour l'influencer par la force de leur persuasion.

«Pourquoi créer une nouvelle structure? Pour dire, moi, je protège mes petites idées. À ce moment là, on va avoir une multiplication des partis et je ne pense

VOIR BÉLAND EN A 2

Les bradeurs de tabac d'Oka continuent de se moquer de la police

RAYMOND GERVAIS

Les commerçants d'Oka sont pour le moins intimidés, sinon terrifiés par les Mohawks qui se livrent à la contrebande du tabac à Kanesatake et qui leur volent une bonne part du marché de la vente des cigarettes.

«On ne peut rivaliser avec le prix de 20 \$ la cartouche que demandent les autochtones; le paquet se vend régulièrement 5,90 \$ et la cartouche, environ 43 \$», a déclaré une jeune employée d'un dépanneur d'Oka qui a demandé à garder l'anonymat.

Depuis que les «discount stores» mohawks ont vu le jour à Oka, les propriétaires de dépanneurs et d'épicerie sont victimes d'une guerre déloyale, tout comme c'est le cas à Kahnawake.

Pire encore, certains propriétaires de commerces refusent carrément d'en parler avec les journalistes, par crainte de représailles de la part des Mohawks.

«Il se passe tellement de choses ici à Oka qu'il vaut mieux ne pas faire parler de soi», a confié la jeune employée.

Au marché d'alimentation Métro, même réaction; la propriétaire a fait savoir au représentant de La Presse, par une de ses employées qui l'a jointe au téléphone à notre demande, qu'elle préférerait ne pas parler aux médias par crainte de représailles.

L'employée du marché d'alimentation a pour sa part précisé timidement qu'elle commandait autant de cigarettes qu'auparavant et que «ça se vendait bien».

Dehors les journalistes
Hier à Kanesatake, les journalistes n'étaient pas les bienvenus et les autochtones ont cavalièrement refusé de répondre à nos questions, en précisant que nous n'avions pas été «invités».

Les premiers Mohawks rencontrés à la sortie ouest du village, à l'intersection de la route 344 et d'une petite rue sans nom, nous ont d'abord accueillis le sourire aux lèvres, croyant que nous étions des clients.

Une petite roulotte de couleur

VOIR OKA EN A 2

Des dangers publics qui s'ignorent

LILIANNE LACROIX

«Cet homme n'est plus en mesure de conduire, il est devenu un danger public et ne s'en rend même pas compte. Qui doit le faire savoir aux autorités? Qui doit prendre cette responsabilité?»

En faisant part à ses pairs de cette affaire qui la chicotait, en sollicitant leur avis, cette coordonnatrice de centre de jour recevant des personnes âgées en perte d'autonomie avait l'impression de vivre une situation un peu exceptionnelle.

Mais tour à tour, chacun des responsables de centres de jour du Montréal métropolitain s'est mis à renchérir. À chaque endroit, il y avait au moins un cas... Et alors, autour de la table, on s'est posé une question: et si c'était beaucoup plus courant qu'on ne pense?

On a même jugé le problème suffisamment important pour charger quelques personnes de contacter La Presse.

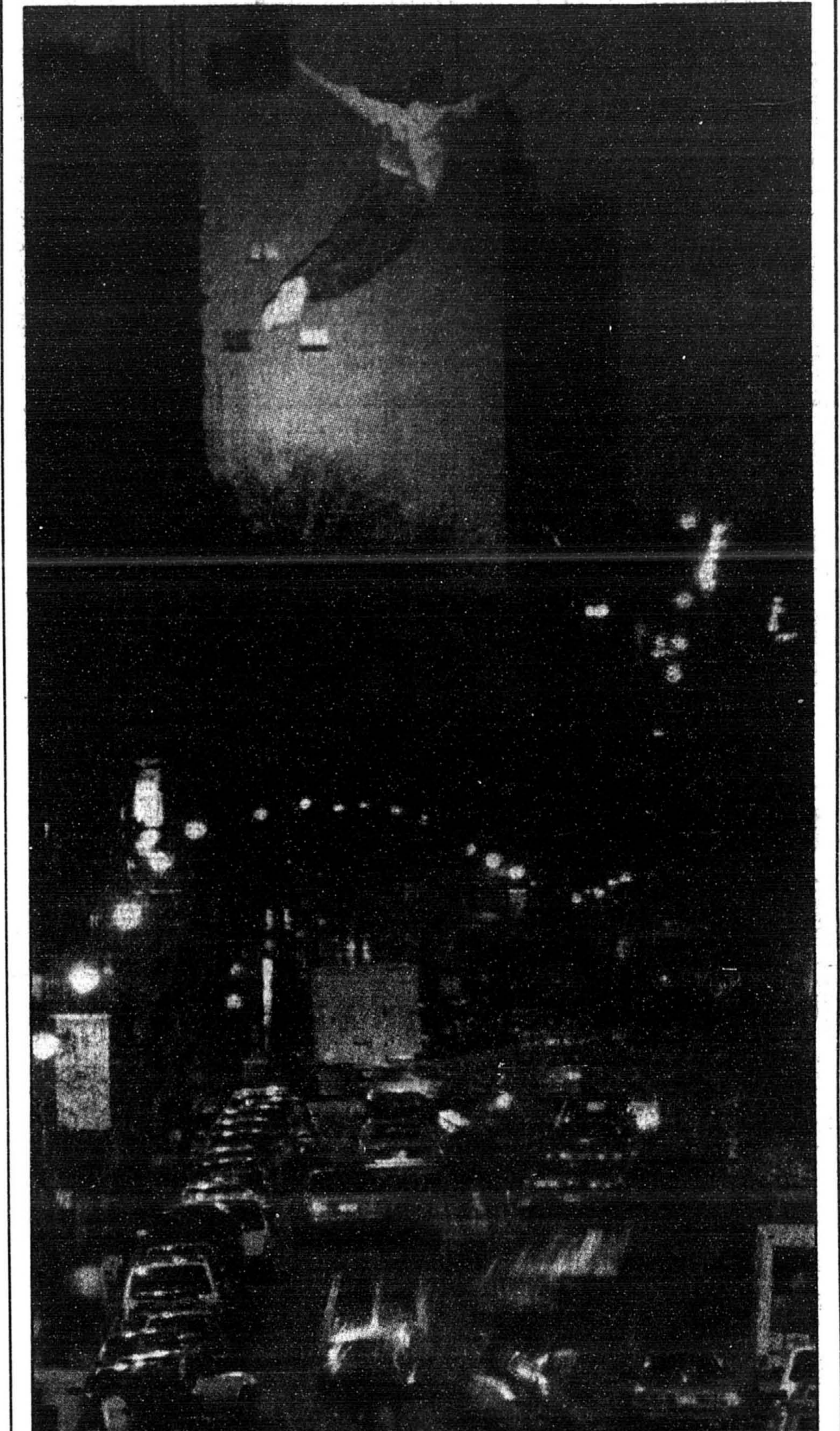
TROP VIEUX pour conduire?

Certaines des situations impliquant des personnes vivant des problèmes cognitifs étaient à peine croyables:

— Un jour, explique Marie-Andrée Poirier, du Centre de jour Pierre-Joseph Triest, une dame est arrivée en me disant que son père s'était arrêté net sur une autoroute. Même si la chaussée présentait son aspect habituel, il était persuadé qu'il y avait du verre juste devant. Entouré d'automobiles le dépassant à grande vitesse, il est descendu de sa voiture, est allé vérifier, puis a repris tout bonnement le volant pour poursuivre sa route. Pas si étonnant dans le fond! Depuis quelque temps déjà, il confondait les gens et prenait même sa fille pour sa femme.

Quelques semaines plus tard, cette même dame se présente, le sourire aux lèvres, avec une

LE SAUT DE L'ANGE



Cette saisissante photo, prise à 17 h hier soir, donne l'impression qu'un homme volant fait le saut de l'ange au-dessus du boulevard Saint-Laurent. Il s'agit en réalité d'un panneau-réclame apposé sur la façade d'un immeuble, rue Maisonneuve, et vantant les jeans Levi's. La photo a été prise à partir de la rue Notre-Dame à l'aide d'un appareil Nikon F4, avec objectif de 400 mm et exposition de 2 secondes à F5.6

PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Ceux qui donnent du temps donnent aussi de l'argent

JULES BÉLIVEAU

Donner du temps, donner de l'argent.

Les personnes faisant du bénévolat contribuent financièrement au soutien de diverses bonnes causes davantage que ne le font les autres individus. Il est même démontré que l'on retrouve deux fois plus de bénévoles réguliers parmi les personnes faisant des dons en argent à des oeuvres de charité ou d'entraide que parmi les non-donneurs.

Selon un sondage Léger et Léger sur la générosité des Québécois réalisé à la demande du Forum québécois de philanthropie, 23,3 p. cent des personnes faisant des dons d'argent font régulièrement du bénévolat, tandis que la proportion descend à 10,6 p. cent chez les non-donneurs. L'écart est moins grand entre les donateurs et les non-donneurs offrant occasionnellement du travail bénévole: les premiers le font dans

23,8 p. cent des cas, comparative-ment à 18,2 p. cent chez les seconds. Et à l'autre bout de l'échelle, on constate que 58,5 p. cent des non-donneurs, contre 42 p. cent des donateurs, ne s'adonnent jamais au bénévolat.



Le sondage révèle que la très grande majorité des Québécois (95,9 p. cent) considèrent le bénévolat comme une forme de don, seulement une infime proportion (3,1 p. cent) étant de l'avis contraire. Les donateurs et les non-donneurs partagent à ce sujet sensiblement la même opinion.

Au Québec, les femmes sont plus nombreuses (57,2 p. cent)

VOIR TEMPS EN A 2

8 VOLS SEMAINE POUR Fort Lauderdale et Orlando Hiver 94

COMPÉTITIF
Forfaits disponibles: Croisières, Hôtels, Voitures, Concours à bord, Abonnements de saison, Présélection de siège, Cartes de membre \$

OFFRE UNIQUE
Achetez 1 billet au prix régulier et obtenez le deuxième au prix de ***219** Taxes et services inclus

FLORIDA AIRPASS 6
Prenez un abonnement de saison et obtenez 12 coupons de vol aller ou retour simple ***869**

FLORIDA AIRPASS 20
Formez un groupe et obtenez à l'achat de 40 coupons de vol aller ou retour simple **2 GRATUITS** Taxes et suppléments en sus

Express USA
La ligne Floride
Consultez votre agent de voyages

* Prix les plus bas - sujets à certaines restrictions. → Pour obtenir ces prix vous devez réserver et payer avant le 26 nov. 1993. Note: Les vols sont sujets à l'approbation gouvernementale. Permis du Québec

L'affaire Gregory, huit ans plus tard: dernier acte

LOUIS B. ROBITAILLE
collaboration spéciale



collaboration spéciale

La France est beaucoup plus petite et — en apparence — beaucoup plus unifiée, ordonnée et civilisée que les États-Unis. Chez l'Oncle Sam, certaines régions relèvent de la forêt vierge, avec des bandes plus dangereuses que les jivaros, et certains quartiers urbains valent bien le tiers monde. Ce sont des bouts de pré-civilisation.

Rien de tel en France, où l'agriculture, l'industrie, les guerres, l'histoire, l'éducation nationale ont labouuré et façonné chaque parcelle du territoire. Ce qui fait que, pour un étranger, les 58 millions de Français présentent un aspect extérieur passablement uniforme.

Dès qu'on gratte, c'est autre chose. Malgré la vie moderne, les HLM et même la télévision, les vieux particularismes locaux sont toujours là, sous-jacents. Car pendant des dizaines ou des centaines d'années, personne n'a guère bougé, les gens vivent au même endroit que leurs racines. Le Nord déteste le Sud et inversement — mais tous deux s'entendent pour vomir Paris. Nice ne pense rien de bon de Marseille, qui n'a aucune sympathie pour Toulon. La Bretagne n'a rien à voir avec la Bourgogne, ni la Vendée avec le Massif central. On trouve même des identités et des haines

séculaires entre villages voisins de 400 habitants.

Cela explique en partie le foisonnement et la vogue des faits divers dans le pays. Sous l'apparence uniformisée, il y a une multitude de Frances différentes, que le reste du pays découvre soudain dans leur étrange à l'occasion de ces petits événements aussi locaux que sanglants.

Si on ajoute à cela le fait que la justice française — moins mauvaise en moyenne que ne le disent les anglo-saxons — favorise par son absence de règles le développement de la dramatisation, une « affaire » criminelle un peu particulière peut tourner au psychodrame national et tenir le pays en haleine pendant des semaines et des mois.

Ainsi l'affaire du « petit Gregory », vieille de huit ans, est considérée comme « le » fait divers des 20 dernières années. Le procès de Jean-Marie Villemin, père de Gregory, qui a commencé cette semaine pour durer jusqu'à la mi-décembre, constitue probablement l'épilogue final de cet incroyable drame juridico-médiatique.

Selon l'un des plus fameux chroniqueurs judiciaires français, Frédéric Pottecher (fabuleux conteur devant l'éternel), l'affaire Gregory était justement le produit d'une de ces histoires locales presque incompréhensibles pour « l'étranger ». C'était « l'un de ces drames obscurs, fruit des haines recuites et secrètes qu'on trouve dans ces villages de montagne très rudes des Vosges ».

PARIS FRANCE

Cela se passe dans le petit ville triste de Lépages, au milieu des HLM et des petits pavillons ouvriers (et dans le froid gris). Le 16 octobre 1984, le petit Gregory Villemin, 4 ans, est découvert noyé dans la Vologne, où il a été jeté attaché. Le lendemain, les parents Christine et Jean-Marie reçoivent une (énorme) lettre du « corbeau »: « l'espère que tu mourras de chagrin, le chef. Ce n'est pas ton argent qui pourra te redonner ton fils. Voilà ma vengeance, pauvre con ».

Le « chef » Jean-Marie en question est en fait, au milieu d'un véritable clan de plusieurs dizaines de personnes du coin — tous vaguement cousins — un ouvrier qui a un peu plus réussi que les autres, il a une petite maison à lui plutôt qu'un HLM. Et sa femme Christine est plutôt jolie, selon les standards locaux. Cette « réussite », de toute évidence, rend malade quelque proche, un familier ou un membre de la famille. Depuis 18 mois, il y a eu une suite ininterrompue de lettres anonymes et de coups de téléphone menaçants. Avec des détails intimes connus d'un proche.

Moins de trois semaines après le meurtre, on croit avoir trouvé le coupable; c'est le cousin Bernard Laroche, un gros moustachu qui, apparemment, courait quelque peu après la belle Christine et avait des raisons de jalou-

ser secrètement Jean-Marie. La jeune sœur de sa femme, âgée de 15 ans, déclare d'ailleurs aux gendarmes qu'elle était avec lui à l'heure établie du crime et qu'elle l'a vu avec un enfant correspondant au signalement de Gregory.

Seulement voilà; rentrée chez elle, c'est-à-dire près de sa sœur aînée, femme de Laroche, l'adolescente fait soudain machine arrière, et prétend avoir subi des pressions de la part des gendarmes pour faire un témoignage contre son beau-frère. Exit le seul et dernier témoignage concluant dans cette affaire.

Entre-temps, une effroyable meute de journalistes et photographes s'installent entre Lépages, Epinal et Dijon. Les gendarmes, le juge d'instruction, multiplient les déclarations à tort et à travers. Les reporters également. Un journaliste de « Paris-Match » ira jusqu'à montrer des procès-verbaux d'interrogatoires de Laroche aux Villemin.

Après trois mois de détention, Laroche est remis en liberté le 4 février. Le 29 mars 86, après (on le sait maintenant) plusieurs tentatives, Jean-Marie Villemin se présente chez Laroche et l'abat à coups de carabine. Il est arrêté et inculpé de meurtre.

Pour des raisons qui, avec le recul, défient l'entendement, le « petit juge » chargé de l'affaire se met dans la tête que l'assassin est... la propre mère de Gregory, Christine. Elle est même incarcérée, puis inculpée, et menacée de passer devant les Assises. Elle fait une tentative de suicide en décembre 86.

Son renvoi devant les Assises est cassé. Une nouvelle enquête commence. Elle aboutira — en février 1993 — à un non-lieu définitif et catégorique pour Christine, contre laquelle on n'a jamais eu le début d'une preuve, pas plus d'ailleurs que l'ombre d'une quelconque motivation pouvant expliquer le geste. Sinon la possibilité « graphologique » qu'elle soit l'auteur des lettres anonymes! Dans son arrêt de « non-lieu » de 93 pages, la cour de Dijon ajoute quand même de nombreuses considérations sur l'hypothèse Laroche. La seule piste concrète jamais existant dans cette sombre affaire. Même si la seule preuve hypothétique reste le témoignage rétracté de la petite Muriel, la belle-sœur qui a maintenant 23 ans. Et qui pour l'instant maintient ses dénégations.

Le procès qui s'est ouvert à Dijon est donc celui de l'assassin de Laroche — dont Jean-Marie Villemin est toujours convaincu qu'il était l'assassin de Gregory. Et de nouveau la France entière se tourne vers ce drame rural et montagnard, en espérant une fois de plus que la vérité jaillira (Muriel craquera-t-elle?), et en souhaitant de toute évidence un verdict de totale clémence pour Villemin. Dilemme; comment condamner à une lourde peine le père d'un enfant assassiné, alors que sa propre victime était peut-être l'assassin? Comment l'acquitter alors que Laroche était — peut-être — totalement étranger à cette affaire?

De la « copie » de presse en perspective.

SUITE DE LA UNE

OKA

Les bradeurs de tabac d'Oka continuent de se moquer de la police aluminium leur servait de magasin.

« Qui est le patron ici? Personne, a répondu en anglais un Mohawk. « C'est toute la réserve qui est le boss », a lancé un autochtone aux cheveux blonds frisés qui s'affairait à inscrire sur un feuillet de contre-plaqué les mots « cigarettes 20 \$ le carton ».

Lorsque le représentant de La Presse s'est identifié et a précisé qu'il ne voulait pas acheter des cigarettes, le ton a changé et on nous a répondu par un « out of here » non équivoque.

L'un d'eux a néanmoins expliqué en quelques mots qu'ils refusaient de parler aux journalistes, parce que chaque fois, cela faisait de la chicane avec les gouvernements.

Un peu plus loin sur la route 344, à l'intersection du Chemin du Milieu, une autre affiche indique un second « discount store ».

Comme une image vaut mille mots, des caisses de cigarettes vidées de leur contenu et placées sous le panneau font office de réclamation publicitaire.

Cette fois, c'est un petit édifice en contre-plaqué non peint sur lequel flotte un drapeau mohawk qui sert de magasin et qui accueille les clients.

À ce deuxième endroit, nous n'avons même pas eu le temps de descendre de la camionnette du photographe de La Presse. Trois Mohawks nous ont dit que nous n'avions pas le droit de prendre des photos des annonces. Que ça prenait une permission, que personne ne voulait nous parler et que nous devions remettre sur le champ la pellicule de film. S'ex-



Voici la photo que les Mohawks ne voulaient pas voir publier et pour laquelle ils se sont livrés à des menaces et à de l'intimidation contre deux représentants de La Presse. PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

primant lui aussi en anglais, le Mohawk a déclaré: « Si vous ne me donnez pas le film, on va détruire les appareils », tout en donnant un violent coup sur le miroir extérieur du véhicule en guise d'avertissement.

Face à ces arguments « convaincant » et réalisant que la liberté de presse n'existe pas lorsque les Mohawks sont présents, le photographe a ouvert son appareil et remis un film au Mohawk, qui nous a dit de quitter le territoire de la réserve sur-le-champ.

Mais souvent, celui qui voulait prendre est pris, et le contrebandier de cigarettes s'est retrouvé avec un beau film sur lequel apparaissent des photos du Salon de l'auto sport, qui se tient présentement à Montréal...

Après avoir remis la pellicule, nous avons rebroussé chemin, suivis par une automobile dans

laquelle se trouvaient des Mohawks. Ils voulaient sans doute s'assurer que nous ne prenions pas d'autres photos de leur précieux panneau publicitaire sans leur permission.

BÉLAND

Claude Béland s'oppose à la création d'un troisième parti

pas que cela soit très sain », soutient-il.

Se disant toujours favorable à la souveraineté du Québec, M. Béland a affirmé qu'elle s'imposait d'autant plus que le fédéralisme canadien ne fonctionnait pas de manière satisfaisante et que l'arrivée d'un nouveau gouvernement à Ottawa n'y changerait sans doute pas grand chose.

Hier après-midi, La Presse a tenté, sans succès, de rejoindre le chef de bande de Kanesatake, M. Gerry Pelletier, pour lui demander son opinion sur la façon dont les représentants des médias sont reçus. Nous avons laissé un message sur son répondeur téléphonique ainsi qu'à un autre numéro de téléphone, où une dame nous a précisé qu'il était difficile à rejoindre durant le week-end.

Par ailleurs, il a été également impossible d'obtenir les commentaires du nouveau ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Ron Irwin.

Vendredi, le ministre de la Sécurité publique du Québec, M. Claude Ryan, déclarait qu'il attendait beaucoup du nouveau gouvernement fédéral pour régler le phénomène de la contrebande du tabac.

En conclusion, personne ne parle à Oka, les Mohawks ne veulent plus voir les médias, les Blancs sont inquiets et craignent des représailles. À Ottawa, on ne retourne pas les appels et à Québec, le ministre Ryan relance la balle à Jean Chrétien. Bref, c'est le silence total et la contrebande de cigarettes se poursuit à la vue et au su de tous à Kanesatake. □

À son avis, le régime actuel est devenu incapable de bouger, chaque fois qu'il annonce quelque chose dans une province, les autres se mettent à réclamer pour en recevoir autant. M. Béland dit douter également que Jean Chrétien puisse créer les emplois promis au cours de la campagne électorale.

La création d'emplois ne peut se régler au niveau fédéral, dit-il, cela se fait en établissant des consensus très près des gens dans les régions. Il faut que les gens s'organisent pour vivre là où ils veulent. □

TEMPS

Ceux qui donnent du temps donnent aussi de l'argent

que les hommes à faire du bénévolat régulièrement. Les personnes disant ne jamais offrir de leur temps bénévolement appartiennent surtout aux catégories suivantes: elles sont âgées de 25 à 34 ans (26,2 p. cent), sont cols bleus (17,8 p. cent) et ont de 10 à 12 années de scolarité (29,6 p. cent).

Dans 28,5 p. cent des cas, les bénévoles disent être motivés à

donner ainsi de leur temps parce qu'ils sont sensibilisés aux problèmes d'autrui. Par ordre décroissant, les autres motivations avancées sont les suivantes: une cause me tenant à coeur; j'ai été incité par des amis qui sont eux-mêmes bénévoles; je suis sensible au travail auprès des jeunes; un proche parent est atteint ou est décédé de la maladie. Très peu des répondants ont indiqué qu'ils s'adonnaient au bénévolat parce qu'ils ont du temps libre (3,3 p. cent), par besoin de contacts humains ou pour développer des rapports

sociaux avec d'autres personnes (1,1 p. cent). Les bénévoles ayant répondu au sondage disent en très grande majorité estimer que le fait de donner bénévolement du temps à un organisme a un impact plus grand ou comparable au fait de donner de l'argent: 49,4 p. cent croient que cet impact est plus grand et 44 p. cent le jugent comparable. Seulement 3,9 p. cent des bénévoles estiment que l'impact du don de leur temps est plus faible que celui d'un don en argent.

empêche le conducteur de prendre conscience de son état?

« Des problèmes perceptuels, des troubles de jugement ou de mémoire immédiate, des réflexes déficients rendent la conduite très dangereuse », déclarent les coordonnatrices. « Personne ne veut porter l'odieuse d'être le délateur. Ni les professionnels oeuvrant auprès de ces personnes, ni encore moins la famille », déclare le docteur Serge Nault, du département de santé publique de Verdun et membre du comité de liaison de maintien à domicile. Qu'il s'agisse du médecin, ami de la famille depuis longtemps et qui perdrait ainsi la confiance de son patient, ou d'un autre médecin, sollicité cinq minutes avant la fermeture du bureau et dont l'examen sommaire ne permet pas de détecter des carences éventuelles, il n'est pas rare que des patients passent le test de l'examen médical malgré leurs troubles. « Les proches, qui vivent avec la personne 24 heures par jour, savent pourtant qu'elle oublie fréquemment d'éteindre le rond de la cuisinière et de fermer la porte du réfrigérateur. Mais ils se gardent bien de le dire », déclare le docteur Nault. Les raisons de ce silence sont diverses et vont de l'amour inconditionnel et du désir de protéger l'être cher à un certain type

d'égoïsme: le désir de ne pas porter un coup aussi dur à un être cher peut ainsi être doublé d'une forte hésitation à se retrouver avec une personne qui dépendra maintenant de nous, du moins partiellement et qui risque fort de traverser une période un peu dépressive.

Enfin, c'est surtout dans la région de Québec que des gens (environ de deux à trois fois plus que dans les autres régions) ont souligné qu'ils ne faisaient pas de bénévolat parce qu'ils n'ont pas pensé à donner de leur temps. □

À la Société de l'assurance automobile du Québec, M. Bertrand Bergeron, de la Direction des Communications, nous rappelle que « toutes les personnes qui veulent obtenir un permis de conduire doivent déclarer, au moment de leur demande et à l'acquiescement des avis de paiement, les maladies ou déficiences dont elles sont atteintes, notamment les maladies et déficiences mentales ou du système nerveux ».

Si la maladie elle-même empêche la personne de reconnaître son existence, alors qui doit signaler le cas? Regardons les articles de loi traitant du sujet: le médecin PEUT le faire, les proches aussi PEUVENT le faire, de façon anonyme d'ailleurs, tout comme n'importe quel citoyen qui prend connaissance d'un tel cas. En résumé, tout le monde PEUT le faire. Mais qui DOIT le faire? Selon la loi québécoise, personne n'y est obligé, sauf le conducteur lui-même. □

Demain dans La Presse



Automobile

Un V6 qui fait la différence!

Les temps changent dans l'industrie automobile. Les fabricants se mettent de plus en plus à l'écoute de leurs clients et ne tardent pas à améliorer leurs véhicules. C'est le cas, entre autres, d'une filiale de General Motors qui a vite compris qu'il fallait équiper la nouvelle Isuzu Rodeo (notre photo) d'un moteur V6 de 3,2 litres développant 175 chevaux. Cette décision fait toute la différence, conclut notre chroniqueur Denis Duquet, qui dresse dans le cahier Automobile de demain un bilan de l'essai qu'il vient d'effectuer au volant de cette sportive utilitaire. D'autre part, les amateurs de voitures anciennes feront la connaissance d'une Hupmobile 1934, une américaine peu connue qui offrait même à cette époque un modèle dont le design mettait l'accent sur l'aérodynamisme. Claude Beaudoin répond à une lectrice qui s'apprête à faire l'achat de sa première voiture et dévoile les résultats des essais comparatifs de la revue américaine Consumer Reports concernant les berlines de luxe. A lire demain dans La Presse.

7 novembre 1993
17 326 245 \$
Merci de donner!
Objectif 24,5 millions
Centraide du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6 Tél. (514) 288-1261
LE DON DE CHANGER LES CHOSES

La quotidienne à trois chiffres **812**
à quatre chiffres **1847**

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Décès, remerciements	285-6816
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe » Enregistrement: numéro 1400 - Port de retour garanti. (USPS 003632) Champlain N.Y. 12919-1516. RENSEIGNEMENTS 285-7272

44-7 DIMANCHE 7 NOVEMBRE 1993

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

Les annonceurs du Journal de Montréal ciblés par les employés en lock-out

GILLES PAQUIN

Le piquetage effectué chez les annonceurs du Journal de Montréal par ses quelques 350 employés en lock-out commence à avoir un impact négatif sur les ventes de publicité du quotidien, estiment les dirigeants syndicaux.

«Je crois que nous avons perdu certains annonceurs depuis le début du conflit, avant, nous avions l'habitude de publier 158 ou 164 pages et maintenant c'est rarement plus de 96 pages», a déclaré hier la présidente du Syndicat des journalistes du quotidien de la rue Frontenac, Pascale Perrault.

Même si certains exemplaires du Journal ont été livrés avec des pages blanches hier, Mme Perrault soutient que la qualité de l'impression s'est améliorée au cours des dernières semaines. Elle cons-

tate cependant que l'espace consacré à l'information a diminué, privant les lecteurs de certaines nouvelles.

Pour le président de l'Association des conseillers en publicité du Journal, Fernando Nicodemo, la réduction du nombre de pages du quotidien n'est pas attribuable au retrait des annonceurs mais plutôt à des contraintes techniques.

Depuis le début du conflit de travail, le Journal de Montréal est partiellement imprimé à Cornwall et les installations du groupe Québecor dans cette ville ne peuvent répondre à la demande, dit-il. L'usage de la couleur est également limité.

«Si on compare avec le mois d'octobre l'an dernier, nos ventes de publicité ont très légèrement augmenté cette année, mais elles ont enregistré une baisse pendant la première semaine de novembre», dit M. Nicodemo.

Selon lui, les clients du Journal de Montréal craignent de perdre des ventes si les employés en lock-out dressent des lignes de piquetage devant les portes de leurs établissements commerciaux.

Depuis quelques jours, les pressiers, typographes et autres employés en lock-out ont organisé des manifestations devant les magasins Aventure, Leon's et le Centre du Hi-fi. Ils entendent en faire autant au cours des prochaines semaines devant d'autres établissements.

Inquiet de l'impasse qui persiste entre la direction du quotidien et ses employés, M. Nicodemo a écrit cette semaine à l'éditeur pour l'inciter à reprendre les négociations le plus rapidement possible.

Son groupe, qui est toujours au travail, ne cache pas sa sympathie pour les employés en lock-out et affirme que ces derniers sont prêts à discuter du départ vo-

lontaire d'une soixantaine de leurs camarades. Il ne semble pas y avoir la même volonté de résoudre le conflit chez l'employeur, dit-il.

Pour le porte-parole syndical Rhéal Asselin, les négociations sont au point mort depuis le 20 octobre. Rien ne bouge, même si nous réclamons de nouveaux pourparlers, dit ce dernier.

En attendant, les émissaires des trois syndicats en lock-out multiplient les rencontres avec les autres organisations syndicales en vue de mettre au point un boycott en règle du journal. Le mot d'ordre sera donné lorsque nous aurons la certitude que le coup portera dit M. Asselin.

Pour leur part, les syndiqués poursuivent le piquetage quotidien devant le journal, les résidences de certains cadres et le siège social de Québecor au centre-ville, dans l'espoir de maintenir la pression sur la direction.

La FFQ s'engage dans la voie du pluralisme

MARIE-FRANCE LÉGER

La Fédération des femmes du Québec (FFQ) décide de s'ouvrir aux différents groupes de femmes non représentés jusqu'ici dans ses rangs. Par le biais de son congrès d'orientation, organisé cette fin de semaine au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM, la FFQ s'engage dans la voie du pluralisme après 27 ans d'existence.

Pour la présidente de la FFQ, Céline Signori, il est temps de donner aussi la parole aux femmes handicapées, aux femmes appartenant aux minorités ainsi qu'aux lesbiennes. «On a dit qu'on voulait représenter le pluralisme des femmes. L'ouverture à l'action qu'on propose intéresse justement un plus grand nombre de femmes», a-t-elle souligné.

Mme Signori constate également que la FFQ a perdu beaucoup de terrain depuis quelques années. Les groupes de femmes se sont beaucoup spécialisés dans les années 80. Dans ce contexte, la Fédération des femmes avait de la difficulté à se trouver un créneau. Il a fallu attendre jusqu'en 1992, lors du Forum Féminin/Pluriel pour que la FFQ prenne conscience qu'elle pouvait être «un grand rassembleur», de dire Mme Signori.

«Nous avons un rôle provocateur à reprendre. C'était beaucoup moins actifs dans les dernières années et on avait perdu beaucoup de membres. Ce congrès est très important pour nous, c'est le congrès de l'an 2000», a repris la présidente.

Ce congrès doit redéfinir les missions et les objectifs de la FFQ. En plénière cet après-midi, on verra les propositions accumulées au cours de la fin de semaine. La FFQ se donne ces jours-ci de nouvelles structures en accord avec l'évolution de la société. «Si on fait le ménage, il faut savoir comment on le fait. Aujourd'hui, c'est seulement un étape. Après, notre plate-forme politique sera adoptée. Nous voulons redonner vie à la FFQ.»

Garderies: on préconise un réseau public greffé sur celui de l'Éducation

MARIE-FRANCE LÉGER

La Fédération des intervenantes en garderies (FIG), affiliée à la CEQ, réclame un réseau public de garderies qui pourrait se greffer au ministère de l'Éducation.

Sur sa lancée, la FIG entend également démontrer l'inéquité salariale dont ses membres sont l'objet. Selon la grille salariale appliquée aux employés du secteur public, les intervenantes en garderie devraient recevoir entre 14,61 \$ et 20,46 \$ de l'heure. Or, elles reçoivent actuellement entre 6,55 \$ à 14,23 \$ de l'heure.

«Notre étude sur l'équité salariale s'est inspirée des démarches en évaluation des emplois du public utilisées au Conseil du trésor. La grille salariale se base sur le niveau de responsabilités, le nombre d'interventions, la qualification, les conditions de travail...», d'expliquer la présidente de la FIG, Denise Dextraze.

Réunies en forum national hier, au cégep Maisonneuve, les représentantes de la FIG-CEQ sont convenues de revenir à la charge au cours d'une prochaine tournée à travers le Québec afin de dénoncer l'inefficacité du réseau de garderies actuel. La CEQ croit que les différents services de garderies devraient se regrouper afin d'assurer une éducation plus complète de l'enfant.

Dans les commissions scolaires, les services de garde seraient de meilleure qualité, surtout si la formation des enfants est édictée par des normes émanant d'une Direction générale des services de garde au ministère de l'Éducation.

«Les services de garde sont morcelés. Il y a les services de garde en milieu scolaire, les garderies, les garderies en milieu familial. En rapatriant tous les garderies sous un même toit, on assure une continuité de l'éducation», a indiqué Mme Dextraze. La FIG, ajoute-t-elle, est aussi consciente que ce nouveau réseau ne saurait être entièrement financé par l'État.

«Les garderies gratuites, on n'a pas les moyens. Les gens sont d'accord avec les services publics en autant que soient conservées la place des parents et les spécificités locales», a-t-elle précisé.

Homme abattu au cours d'une fusillade

MARIE-FRANCE LÉGER

Un homme dans la trentaine a été abattu hier matin tandis qu'un autre homme, dans la quarantaine, reposait aux soins intensifs à la suite d'un brutal règlement de comptes survenu dans la matinée dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.

La fusillade est survenue vers 6 h, au 1626 rue Desery, à l'intersection de la rue Adam. La victime de meurtre a reçu une décharge d'arme à feu en plein visage. L'autre homme a également été blessé au visage et une balle lui a pratiquement sectionné la main. Hier soir, il était dans un état critique mais stable.

Les identités des deux victimes n'ont pas été dévoilées hier, les familles n'étant pas encore avisées par les policiers. Les enquêteurs ont eu beaucoup de mal à apprendre à qui ils avaient affaire car les deux hommes n'avaient pas de papiers d'identité sur eux. Mais les deux victimes possédaient des antécédents judiciaires, ce qui a mis les policiers sur la bonne voie.

Il semble que le logement où s'est déroulée la fusillade, situé dans un quadruplex, servait de piquerie dans le secteur et de repère pour les dealers de drogue du quartier. Les deux hommes avaient des antécédents en matière de stupéfiants, justement. Les victimes vivaient, apparemment, toutes les deux à cet endroit.

Les policiers ont retrouvé au moins une arme utilisée pendant la fusillade. Ils sont intervenus quelques minutes à peine après avoir reçu un appel leur signalant des coups de feu. D'après les premières constatations, il semble que les victimes aient eu la visite de deux personnes suspectes au cours de la nuit. Les policiers auraient d'ailleurs une bonne description des suspects.

Les enquêteurs de la section des homicides Roger Pilon et Jean Douville, sous la direction du lieutenant-détective Claude Lachapelle, sont chargés d'éclaircir cette tentative de meurtre et ce 61^e meurtre à survenir cette année sur le territoire de la CUM.



La fusillade est survenue vers 6 h, au 1626 rue Desery, à l'intersection de la rue Adam. PHOTO FERNAND MERCIER, collaboration spéciale, La Presse



Tentative de meurtre

Un homme de 38 ans a été poignardé à plusieurs reprises vendredi soir, dans un immeuble à logements du boulevard Pierrefonds, à Pierrefonds, par deux individus qui ont d'abord exigé qu'il leur remette de l'argent. Les deux suspects ont cogné à la porte aux environs de 20 h. Lorsque l'homme a ouvert, les individus l'ont menacé avec un couteau et une arme à feu. Quand le locataire a indiqué qu'il n'avait pas d'argent, un des suspects l'a poignardé à plusieurs reprises au thorax avant de prendre la fuite. La victime, blessée sérieusement, a été conduite à l'hôpital Sacré-Coeur. Le blessé était hors de danger, hier.

PHOTO STÉPHANE BRUNET, collaboration spéciale, La Presse

L'EXPRESS DU MATIN

SERVICE FUNÈRE

Une service funéraire a été célébré hier pour rappeler le souvenir des deux citoyens d'origine philippine décédés dans des circonstances dramatiques, mardi matin, quand leur véhicule a sombré dans les eaux du canal de Lachine. Plus de 1000 personnes ont assisté à la cérémonie religieuse à l'église Saint-Kevin dans Côte-des-Neiges. La tragédie qui a coûté la vie à Gabriel et Norma Bellarosa s'est produite à 6 h 45, rue Saint-Patrick, dans le quartier Émard de Montréal. M. et Mme Bellarosa étaient en route pour leur travail quand le véhicule a glissé sur la chaussée glacée.

COMPARUTION POUR COMPLICITÉ POUR MEURTRE

Recherché pour meurtre au Québec depuis septembre 1992, Daniel John Cosgrove, 32 ans, de Halifax, a finalement comparu hier au Palais de justice de Montréal. Il est arrivé vendredi soir, vers 22 h, sous l'escorte de deux détectives de la section des homicides, Jacques D'Astous et Yvon Giroux. Un mandat d'arrêt était émis contre Cosgrove relativement au meurtre de Francis Glover, 33 ans. Ce dernier a été abattu à la sortie d'un bar de la rue Sherbrooke, dans l'ouest de la ville. Les policiers ont réussi à retracer Cosgrove par hasard, à la suite du coup de filet contre une bande de trafiquants qui tentaient d'importer pour 500 millions de dollars de haschisch via Terre-Neuve à la fin octobre. C'est en procédant à l'identification des détenus que les agents fédéraux se sont aperçus que cet homme était recherché à Montréal. Cosgrove a été accusé hier de voies de fait, complicité pour meurtre après le fait et utilisation d'arme dans un dessein dangereux.

DÉLIT DE FUITE MORTEL

Les policiers de la Sûreté du Québec du poste de Saint-Jérôme sont à la recherche de témoins d'un délit de fuite mortel survenu vers 23 h 30, le vendredi 5 novembre, sur l'autoroute 15 nord, à la hauteur du kilomètre 44, à Saint-Jérôme. La victime, une femme de 53 ans, était seule à bord d'un véhicule de marque Hyundai, modèle Excel 1988 de couleur grise. Elle circulait en direction nord. Un véhicule suspect, un Grand Am blanc, conduit par une personne ayant les cheveux blancs et portant des lunettes, aurait heurté le véhicule de la victime en voulant le dépasser. Le suspect aurait quitté les lieux après la collision. La victime, domiciliée à Saint-Jérôme, a perdu la maîtrise de son véhicule et est décédée après avoir percuté une poutre. Toute personne capable de fournir des informations sur ce délit de fuite est priée de communiquer avec les policiers de la Sûreté du Québec de Saint-Jérôme au (514) 436-8181 ou avec le superviseur au (514) 598-4242.

SAISIE DE DROGUE DE TROIS MILLIONS

Des agents de quatre corps policiers ont participé vendredi soir, vers 23 h 30, à une opération antidrogue à Gatineau et Ville de Vanier, en Ontario. Les policiers ont mis la main sur des drogues évaluées à trois millions sur le marché noir. Cette saisie constitue une des plus importantes du genre dans la région de Gatineau. Les policiers ont découvert 4,6 kilos de haschisch, un demi kilo de cocaïne pure à 90 p. cent, 11 000 \$ en argent, deux mitraillettes, des stéroïdes et de la marijuana. Les stupéfiants proviendraient de Montréal. Six personnes ont été arrêtées. Trois hommes, dont un âgé de 24 ans et les deux autres de 21 ans, sont de Gatineau.

SAUVETAGE PAR DEUX POLICIERS DE LA CUM

Deux agents du poste 31 ont sauvé hier matin la vie d'un homme en proie à une crise cardiaque qui était tombé, à l'intersection des rues Bedford et Darlington. L'agent Nathalie Lavoie et son collègue l'agent Jean-François Hamon ont aperçu cet homme d'une cinquantaine d'années, vers 9 h 50, effondré sur le trottoir. Ils lui ont fait un massage cardiaque en attendant Urgences Santé. Sur les lieux, un médecin de l'hôpital Sainte-Justine, confirmant la crise cardiaque, est venu en aide aux deux policiers. Les ambulanciers ont dirigé le cardiaque vers l'Hôpital Général Jui lui diagnostiquant 50 p. cent de chances de survie. Le coordonnateur d'Urgences Santé a souligné que les ambulanciers n'auraient pas eu le temps de se rendre à temps sur les lieux pour secourir le malheureux.



Nathalie Lavoie



Jean-François Hamon

Informations nationales

Le voyage de Mulroney en Russie a coûté 465 000 \$

d'après Canadian Press
OTTAWA

Les contribuables ont déboursé plus de 465 000 dollars pour permettre à Brian Mulroney d'aller à la chasse au sanglier en compagnie de Boris Eltsine et de faire une tournée d'adieu en Europe, en mai dernier.

Alors qu'il était premier ministre, Mulroney, accompagné de sa femme Mila et d'une suite d'une vingtaine de personnes, s'était en effet rendu en Russie, en Allemagne, en Grande-Bretagne et en France du 6 au 14 mai pour s'entretenir avec le président russe, le chancelier Helmut Kohl, le premier ministre John Major et le président François Mitterrand.

Cette tournée, qui avait été

critiquée dès le début par l'opposition, pour qui elle n'était qu'une perte de temps, a été ridiculisée par la suite, lorsque les journaux publièrent une photo de Mulroney et Eltsine posant devant deux sangliers qu'ils avaient abattu au cours d'une partie de chasse.

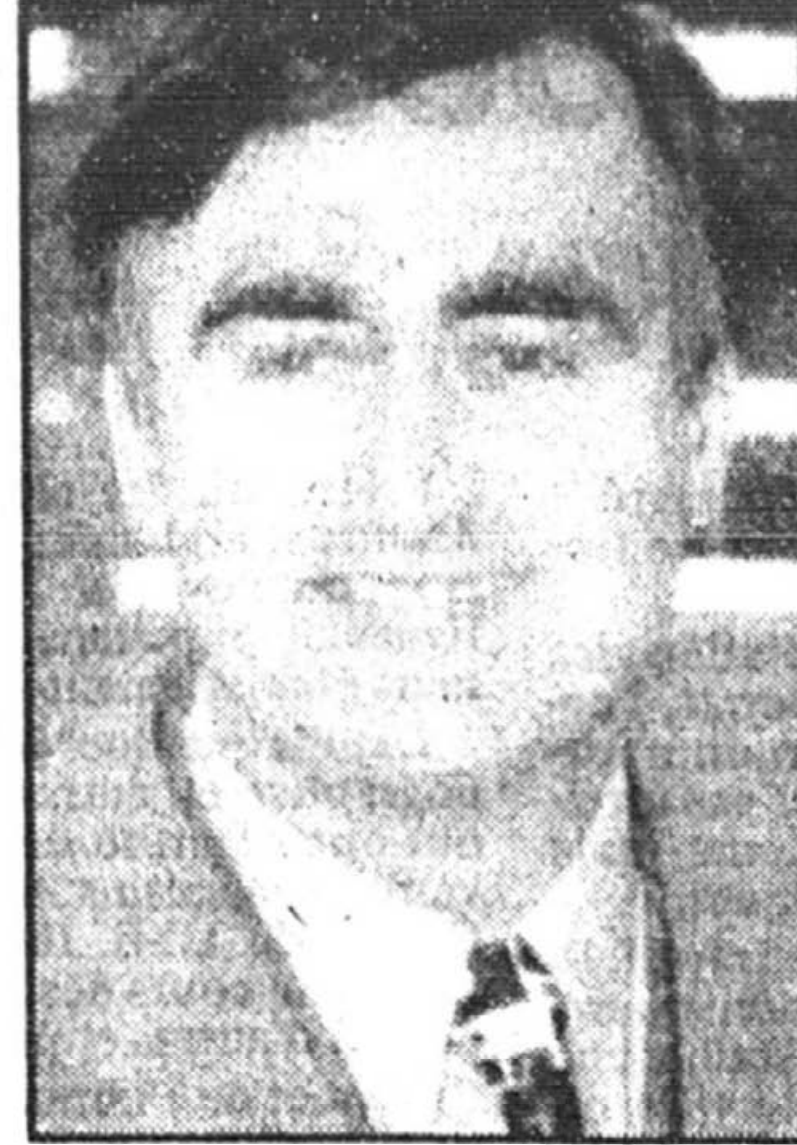
« Si les gens concluent, d'après cette photo, que c'est de cette façon que j'ai passé mon temps, tant pis », avait déclaré Mulroney à l'époque.

Ce chiffre de près d'un demi-million, obtenu par le *Ottawa Citizen* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, n'inclut pas les frais encourus pour le transport du groupe par Airbus.

Un porte-parole du ministère de la Défense a révélé au journal que l'Airbus coûtait 4 020 \$ par heure de vol.



Osvaldo Nunez



Lucien Bouchard

Le Bloc québécois conserve Bourassa

GILLES PAQUIN

Le Bloc québécois s'est vu assuré hier de maintenir son rôle d'opposition officielle à Ottawa lorsque le résultat du dépouillement judiciaire dans le comté de Bourassa a confirmé l'élection de son candidat Osvaldo Nunez.

Élu avec une mince majorité de 67 voix le 25 octobre dernier, M. Nunez n'avait plus que 53 votes d'avance sur le libéral Denis Coderre lorsqu'il a été déclaré vainqueur au terme du recomptage hier midi.

Un autre dépouillement judiciaire a confirmé plus tôt cette semaine l'élection du député du Bloc dans Laprairie, Richard Bélisle, ce qui ajouta à celui d'hier, donne au parti de Lucien Bouchard l'assurance de maintenir son avance sur le parti de Preston Manning avec 54 sièges contre 52.

Visiblement soulagé de ce dénouement, M. Nunez a déclaré à *La Presse* qu'il se sent responsable d'une mission particulière, puisqu'il est le premier citoyen d'origine latino-américaine élu dans un parlement canadien.

« Je reçois des félicitations de partout au Québec et même d'Ottawa où je connais de nombreux syndicalistes. J'ai également des demandes d'interviews qui me viennent du Canada anglais, des agences étrangères et même du Chili mon pays d'origine », ajoute M. Nunez.

Un groupe d'ambassadeurs d'Amérique Latine a déjà deman-

dé à le rencontrer pour connaître les raisons qui l'ont poussé à se lancer en politique sous la bannière du Bloc québécois. Il ira les voir en novembre pour leur expliquer le point des souverainistes face au régime fédéral.

Militant syndical depuis son arrivée au Québec en 1973, M. Nunez a participé à presque tous les congrès annuels du CTC depuis et en gardé des contacts un peu partout au Canada. Il entend maintenant ces liens pour expliquer les objectifs du Bloc et pour corriger la « mauvaise perception » de certains dit-il.

Il s'attend également à jouer un rôle particulier auprès des communautés ethniques au Québec étant donné qu'il a partagé leurs inquiétudes et leurs difficultés.

« Je veux leur dire que nous avons choisi le Québec et non pas Vancouver pour refaire notre vie et élever nos enfants. Je leur demanderai de faire un effort pour comprendre le Québec profond et lui remettre un peu de ce que celui-ci leur a donné », a dit M. Nunez.

Aux anglophones qui s'étonne de le voir au Bloc, lui un réfugié politique chilien, il réplique depuis son élection qu'il souhaite voir le Québec devenir un pays souverain ouvert sur le monde.

La semaine prochaine Osvaldo Nunez se rendra pour la première fois à son nouveau bureau au parlement fédéral avec ses collègues du Bloc. Il entreprendra ensuite une bataille plus longue et plus difficile que la dernière campagne électorale.

Mario Dumont: à moins de s'organiser les jeunes risquent de payer la note

Presse Canadienne
Z LA MALBAIE

Les jeunes représentent un groupe-cible pour l'application de coupures en période de crise. À moins de s'organiser pour se faire entendre, ils risquent d'être obligés de payer la note.

« Les coupures s'effectuent en fonction du prix politique à payer. Diriger l'arme vers les jeunes ne représente pas un grand risque tant qu'ils ne forment pas un groupe d'influence suffisamment puissant pour faire corriger le tir », a déclaré hier à une trentaine de jeunes de Charlevoix, lors d'un déjeuner-causerie, le président de Forum Jeunesse, Mario Dumont.

M. Dumont cite l'exemple des écoles où l'on a coupé du personnel au profit de la bureaucratie. Il parle de ces jeunes qu'on balance entre l'aide sociale et l'assurance-chômage par des programmes de création d'emplois temporaires.

« Le messie ne viendra pas pour corriger toutes ces situations. La solution passe par vous. Le jeune leader profite de ces occasions pour parler au groupe de réflexion de Jean Allaire et de l'option qu'il présente à la population du Québec.

« En général, les gens sont réceptifs. Nous parlons d'un projet de société dont l'option



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse
Mario Dumont

constitutionnelle n'est qu'une des composantes », lance-t-il.

Mario Dumont prononce plusieurs conférences à chaque semaine. « Les sondages disent que les citoyens ont perdu confiance dans les hommes politiques, que le travail au noir augmente. On ne peut quand même pas rester assis de peur de diviser le vote nationaliste. Le problème est beaucoup plus profond », assure-t-il.

Preston Manning réunit pour la première fois son caucus de 52 membres

Une campagne qui n'a coûté que 800 000 \$

Presse Canadienne
CALGARY

L'annulation du contrat d'hélicoptères EH-101 était une bonne idée, mais Ottawa doit maintenant réviser le rôle des forces armées canadiennes afin de déterminer l'équipement dont ont besoin les militaires, a déclaré hier le chef du Reform Party Preston Manning.

« Je n'aime pas que ces décisions individuelles soient prises dans l'isolement », a commenté M. Manning lors d'une pause de la première réunion de son caucus de 52 membres.

« Le Parlement se doit de définir la mission des militaires... puis on se demande quelle sorte d'équipement ils ont besoin. »

Une des premières mesures de Jean Chrétien a été l'annulation du programme de 4,8 milliards \$ des hélicoptères, remplissant ainsi une promesse que le chef libéral a faite durant la campagne électorale.

Des critiques ont soutenu que l'annulation du programme allait coûter 440 millions \$ aux contribuables et entraîner des pertes d'emploi.

M. Manning a aussi indiqué que son parti a réussi à faire de l'argent durant la campagne.

« Nous sommes davantage en avance, a-t-il dit sans donner de chiffres plus précis. Notre position financière est maintenant meilleure qu'avant les élections. »

Le président du parti Cliff Fryers a indiqué que le Reform a dépensé environ 400 000 \$ de plus que le budget de fonctionnement du parti durant la campagne. De leur côté, les organisations des circonscriptions ont recueilli 400 000 \$ en vue d'une campagne publicitaire commune.

« Cette campagne publicitaire représentait une goutte d'eau dans un océan comparativement aux conservateurs, aux libéraux et aux néo-démocrates, a dit M. Fryers. L'histoire prendra note que la publicité peut ne pas être aussi significative qu'elle l'a déjà été dans les campagnes modernes. »

On estime que le parti a dépen-

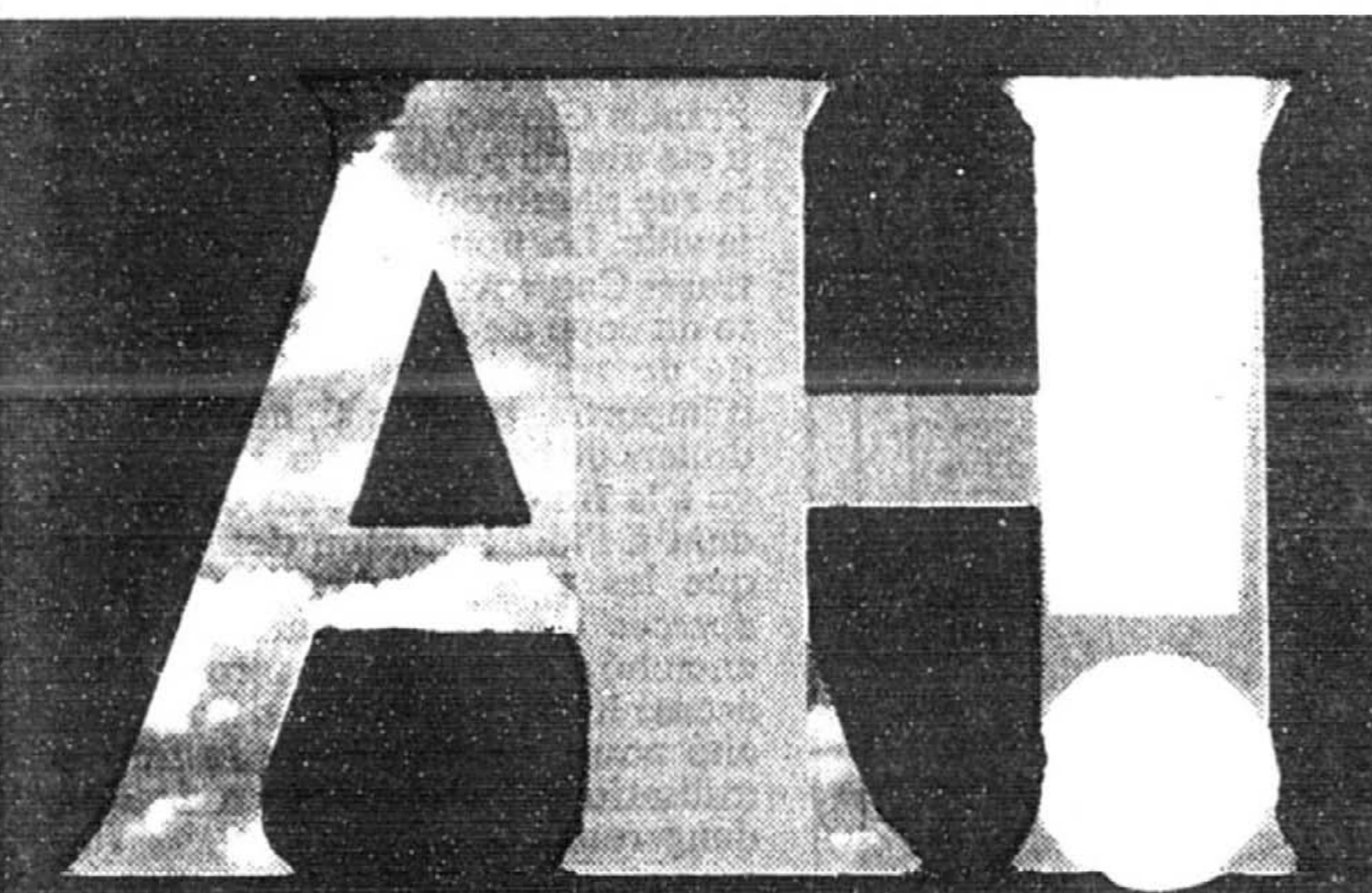
sé entre 4 et 6 millions \$ pour sa campagne.

M. Manning a nié que son parti a reçu d'énormes dons des grandes sociétés de l'est du Canada au cours des derniers jours de la campagne.

« Plus de 90 p. cent de nos contributions proviennent d'individus et des petites entreprises. Cela s'est poursuivi durant la campagne. Une grande partie de l'argent des grandes sociétés est allée aux libéraux durant la dernière semaine. »

Les nouveaux députés réformistes se recontraient hier pour déterminer la façon dont le parti allait surveiller les agissements du gouvernement libéral.

Le Reform pourrait décider d'abandonner la pratique traditionnelle d'un cabinet fantôme avec des critiques désignés pour les portefeuilles importants, selon M. Manning.



LES CHANCEUX

Ils gagnent le nouveau roman de Jacques Godbout

Le temps des Galarneau roman



Seuil

Les gagnants recevront un exemplaire du livre d'une valeur de 19,95 \$

- | | |
|----------------------------------|--------------|
| M. Guenet de Montréal | no 210192G08 |
| Mme Gagné de Montréal | no 210780G08 |
| M. Zelenko de Carignan | no 210922Z00 |
| M. Prévost de Montréal | no 219390P00 |
| Mme Dalceggio d'Outremont | no 236009D10 |
| Mme Chartrand de Sainte-Dorothée | no 237548C01 |
| Mme Boudreault de Montréal | no 240063B09 |
| M. Lemieux de Pincoirt | no 244018L02 |
| Mme Osmone de Duvernay | no 246334O00 |
| Mme Tremblay de Brossard | no 264571T03 |
| Mme Bouchard de Saint-Hyacinthe | no 288352B11 |
| M. Thompstone de Jonquiére | no 291012T00 |
| Mme Roquet de Montréal | no 203994R01 |
| M. Aubé de Saint-Hyacinthe | no 288255A00 |
| M. Boucher de Montréal | no 210192B04 |

Jusqu'au 7 novembre, nous publierons quotidiennement les noms de 15 abonnés de *La Presse*. Ces chanceux recevront le livre de Jacques Godbout « Le temps des Galarneau ».

La valeur des prix offerts est de 1.496 \$. Les règlements sont disponibles à *La Presse*.

Pour «participer» il suffit de s'abonner à

La Presse

285-6911

RÉSULTATS
lotto-québec

Tirage du 93-11-06

NUMÉROS GAGNANTS: 7 8 13 16 17 36

Numero complémentaire: 41

Extra Tirage du 93-11-06

NUMÉROS	LOTS
669517	100 000 \$
69517	1 000 \$
9517	250 \$
517	50 \$
17	10 \$
7	2 \$

SELEGI Tirage du 93-11-06

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 000 000,00\$
5/6+	24 584,60\$
5/6	1 489,90\$
4/6	1 366,56,00\$
3/6	24 010,55\$

Ventes totales: 923 359,00\$
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00\$

TOU Tirage du 93-00-00

CATÉGORIE DE LOTS (Pour chaque sélection)

5 cartes + atout	1 000 000 \$
5 cartes	50 000 \$
4 cartes + atout	1 000 \$
4 cartes	200 \$
3 cartes + atout	20 \$
3 cartes	10 \$
2 cartes + atout	2 \$ + mise gratuite

T V A, LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTTO-QUEBEC
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Quelle

Pour le plaisir de s'exprimer en BEAUTÉ

Cartes de souhaits, invitations, remerciements, faire-part, tableaux, boîtes-cadeaux, etc.

Réalisés selon les concepts de la QUALITÉ TOTALE.

Photos, aquarelles, encres de Chine, collages, textes du Frère Marie-Victorin, poésies et autres. Exclusif—personnalisé—signé

Quelle

QUELLETTE marie-anne liliane NICHOLE

Atelier Bagatelle enr. 1160, premier rang Saint-Edouard, Saint-Prospère-de-Champlain (Québec) G0N 3A0
téléphone: (418) 328-8154

lotto-québec

Le Mini Tirage du 93-11-05

NUMÉROS	LOTS
948906	50 000 \$
48906	5 000 \$
8906	250 \$
906	25 \$
06	5 \$
94890	1 000 \$
9489	100 \$
948	10 \$

URGANS Tirage du 93-11-05

NUMÉROS	LOTS
387570	250 000 \$
87570	2 500 \$
7570	250 \$
570	25 \$
70	10 \$

Quotidien Tirages du 93-10-31 au 93-11-06

	3	4
DIMANCHE	469	2411
LUNDI	255	5357
MARDI	711	5511
MERCREDI	264	1117
JEUDI	695	2560
VENDREDI	448	1317
SAMEDI	812	1847

Banco Tirage du 93-11-05

	1	5	8	13	15
	16	21	26	30	31
	33	36	38	45	48
	49	51	53	59	67

T V A, LE RESEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

851 municipalités en élections aujourd'hui

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Aujourd'hui, les citoyens de 851 des 1451 municipalités du Québec éliront leurs dirigeants municipaux.

La ville de Laval en banlieue de Montréal, avec ses 313000 habitants, est l'agglomération québécoise la plus importante où les électeurs choisissent de renouveler leur confiance dans l'équipe actuelle du maire Gilles Vaillancourt ou de la remplacer par celle de M. Jean Rizzuto.

C'est aussi à Laval que la campagne a été la plus spectaculaire et où les enjeux politiques et les questions de moralité publique ont été les plus débattues.

Parmi les autres scrutins prévus dans la région de Montréal on retrouve les municipalités de Verdun, Lachine, Anjou, Pierrefonds, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Repentigny, Blainville, Terrebonne, Saint-Jérôme et Sainte-Geneviève.

À Québec

Par ailleurs, les citoyens de la ville de Québec décideront soit de refaire confiance au maire sortant Jean-Paul Lallier, chef du parti du Rassemblement populaire, ou de lui préférer le leader du Progrès civique, François Marchand.

L'autre ville de la région de Québec qui a attiré l'attention de beaucoup de gens au cours de la campagne électorale qui prend fin aujourd'hui, est Sainte-Foy où la controversée et bouillante mairesse Andrée Boucher convoite un troisième mandat face à une autre femme, Rosanne Montigny.

En région, il faudra surtout surveiller les résultats dans les municipalités de Sept-Îles, Chicoutimi, Matane, Cap-de-la-Madeleine, Loretteville, Victoriaville-Arthabaska, Verchères, Plessisville Thetford-Mines et Granby.

À Chicoutimi, le maire sortant, Ulric Blackburn, élu pour la première fois en 1981, est aussi président de l'Union des municipalités du Québec.

À Sept-Îles, le maire sortant Jean-Marc Dion, sollicite un sixième mandat consécutif.

À Matane, les électeurs auront, pour la première fois dans l'histoire de leur municipalité, le choix d'élire une femme, Mme Jocelyne Lévesque, ou de refaire confiance au maire sortant M. Maurice Gauthier, candidat libéral défait à la dernière élection

Menaces de mort envers un candidat

Presse Canadienne
SAINTE-FOY

Les esprits s'échauffent à Sainte-Foy en cette fin de semaine d'élections municipales. Le candidat de «Présent Sainte-Foy» du quartier



C'est à Laval que la campagne a été la plus spectaculaire. Les deux principaux candidats en lice : Gilles Vaillancourt et Jean Rizzuto.



fédérale et qui est maire depuis 22 ans.

Mme Lévesque a été adjointe au député ministre libéral fédéral Pierre De Bané de 1973 à 1984.

Sur l'ensemble du territoire québécois, 16 municipalités de plus de 20000 habitants éliront leurs maires ou conseillers municipaux.

La période électorale qui prend fin a débuté le 10 septembre.

Au chapitre des dépenses électorales encourues depuis ce temps par les candidats, il faut rappeler que les élus qui se verront accorder au moins 20 p. cent des votes pourront réclamer un remboursement de 50 p. cent de leurs factures.

Saint-Thomas d'Aquin, Yves-Dominique Vachon, a fait l'objet de menaces de mort.

C'est la mère du jeune candidat de 21 ans qui, en l'absence de son fils, a reçu l'appel anonyme, à 17h10 vendredi.

«Si tu ne retires pas ta candidature immédiatement, on va te tirer», aurait lancé une voix masculine.

Mis au courant de l'appel à son retour à la maison, l'étudiant en sciences économiques à l'université Laval a communiqué avec la police. Un agent s'est rendu au domicile de la famille Vachon pour recueillir le témoignage du jeune politicien et de sa mère. Mais il a été impossible de retracer l'endroit de l'appel.

«En faisant du porte à porte, il est déjà arrivé que je sois reçu froidement. J'ai également déjà reçu des coups de fil d'intimidation, mais des menaces de mort, jamais», a raconté hier M. Vachon.



Nathalie Petrowski

Dany-la-grenade

J'ai rencontré Dany Laferrière au marché cette semaine. Des flaques de neige sale fondaient sous nos pieds. Un froid de canard s'était abattu sur la ville la veille, mais Dany portait encore son manteau de toile du printemps dernier.

À Montréal, l'écrivain noir n'est jamais très différent du tailleur grec ni du restaurateur italien. Tous trois refusent avec un entêtement féroce de se soumettre à l'hiver. Au plus fort des tempêtes de neige, ils se cramponnent aux trottoirs, la chemise ouverte et le soulier vernis.

Il neige peut-être sur Montréal, mais eux n'y voient que des plages de sable blanc à l'infini. Il était trois heures du matin ou de l'après-midi, je ne sais plus. De toute façon, il fait tout le temps noir ces jours-ci. Dany achetait des fruits. Des grenades, si je me souviens bien, ces baies rondes de la taille d'une orange ou d'une bombe modèle réduit.

- Qu'est-ce que tu fous là, je te croyais à Miami?

- Je sors un nouveau livre, ma vieille.
- Encore un autre?
- On est écrivain ou on ne l'est pas.

Chaque fois que Dany me la fait, celle-là, j'ai envie de lui balancer une grenade en plein visage. Je parle du fruit, bien sûr, pas de l'explosif. J'adore Dany Laferrière, mais j'avoue qu'il me gâche la vie. Devant son oeuvre débridée, je me sens comme Anna Karenine prise pour traverser en métro toute la Russie. Ce gars-là est né sous une bonne étoile.

D'abord, il domine le monde, alors que moi, je suis dominé par ses habitants. Et puis, il a un passé, lui, quelque chose de fort et de terrible qui découpe les lignes de sa main en dents de scie. Moi, quand je vais chez la voyante, elle s'endort en suivant la ligne anémique de ma vie. Dany, aussi, est noir.

Enfin pas à Haiti, où la force du nombre annule les couleurs, mais ici, où la neige donne à quiconque n'en a pas la teinte le relief d'un personnage d'un tableau de Jean-Paul Lemieux. À Montréal, Dany est visible, donc distinct, donc pas assimilable. Moi, je n'ai qu'un nom de famille bizarre pour me distinguer. C'est mon drame. Un écrivain est seul par définition.

Moi, quand je suis seule, je frôle la dépression. Ce n'est pas tout. Côté création, Dany a réussi à s'envoyer en l'air tout en faisant trois enfants. Moi, avec mon fils unique, j'ai l'air d'une carmélite défroquée qui a raté le train de la fécondation.

En huit ans, Laferrière a pondu cinq bouquins, un scénario de film et une dramatique pour la télé. Moi, je ne me suis toujours pas remise de mon premier roman. Quand il a publié *Le goût des jeunes filles*, l'année dernière, j'ai cru que mon heure avait sonné. Il ne peut pas continuer à produire à cette cadence-là, ai-je pensé. Il écrit vite peut-être, mais il n'est quand même pas Carl Lewis! De toute manière, il fait beaucoup trop de télévision. Et la télévision, comme on le sait, fait vivre l'écrivain sans le nourrir. Spirituellement s'entend. Et bien croyez-le ou non, le salaud a réussi à aller en enfer et à en revenir sans jamais cesser d'écrire.

La tuile est tombée sur mon bureau cette semaine. Un cinquième bouquin signé Laferrière, avec en couverture une toile de Jean-Michel Basquiat et juste en bas, sur la bande jaune, en grosses lettres noires, le titre en forme d'interpellation: Cette grenade dans la main du jeune Nègre est-elle une arme ou un fruit?

Pour la grenade, je ne sais pas, pour le bouquin, par contre, je dirais que le fruit est aussi subtil qu'exquis, aussi drôle que tragique. Je l'ai lu d'un trait en quatre heures. Je vais le relire demain et la semaine prochaine. En fait, je crois que je vais le relire une fois par mois jusqu'à l'été. Comme dirait Foglia, c'est le genre de bouquin que j'aurais voulu écrire. Pour la musique d'abord. Pas de la musique de chambre, de la musique de rue. Du rap, du funk, du bebop qui coule de source sur le bitume.

Pour l'écriture ensuite, dont on jurerait qu'elle s'est écrite toute seule, qu'elle s'est écrite à mesure qu'elle s'imprimait. Comme si le texte avait foutu l'auteur à la porte pour improviser sa propre partition. Dany a beau suer comme un nègre quand il écrit, sa sueur ne laisse pas de traces. Il fait sauter les structures, il ne respecte aucune loi. Le récit glisse et coulisse comme les cloisons chez les Japonais. On ne sait jamais si on est dans le salon ou dans la chambre, à Montréal ou à Chicago.

On sait par contre qu'on est en Amérique du Nord et qu'un type nous parle. Peut-être se parle-t-il à lui-même, peut-être parle-t-il à un vieux frère. C'est sans importance, il PARLE. À la première et dernière personne.
- Vous n'êtes pas tannés de mourir bande de nègres? Vous n'auriez pas envie pour une fois de manger la grenade au lieu de la faire exploser, dit-il, avant de rajouter: l'être humain est vaste. On ne peut pas seulement être un nègre dans la vie.

Dany croit que son bouquin va faire bondir les Noirs américains, qui n'ont jamais entendu un frère traiter du racisme avec autant de légèreté. Moi, je crois que c'est un livre libre comme il s'en écrit rarement ici. Avec un culot dont lui seul a le secret, Laferrière traverse les murs et les frontières et saute dans le premier Greyhound qu'il réussit à détourner.

Sa femme Maggie s'en est inquiétée: vérifie donc si le Greyhound pour Key West existe vraiment, lui a-t-elle demandé. Je m'en fous, a-t-il grondé, moi, ce qui m'importe, c'est le mot Greyhound. J'ai besoin de ce mot-là et pas d'un autre. Va pour le Greyhound, qu'il n'a jamais pris, pour Billy Holiday, qu'il n'a pas aidée à traverser la rue, pour Miles Davis, chez qui il n'a pas sonné, pour Spike Lee, avec lequel il ne s'est pas engueulé.

Va pour tous ces noirs mythiques qu'il met en scène sans leur permission. Parmi eux, seul feu James Baldwin peut certifier qu'il a effectivement rencontré Dany Laferrière dans une chambre miteuse de Harlem.

- Un conseil, lui a dit Baldwin d'une voix posée. Ne t'occupe pas du racisme. Ce n'est pas ton affaire.

Vous ne le savez peut-être pas encore, mais Dany Laferrière est l'avenir de la littérature québécoise. C'est un écrivain, un vrai, un grand. Le New York Times ne devrait pas tarder à l'annoncer. Brique après brique, il fait la preuve qu'une littérature forte et dynamique est un mélange de sang, de regards et de musiques.

C'est ce que j'ai voulu lui dire au marché, mais il avait déjà filé avec ses grenades enfouies dans un sac en papier. Si vous le voyez, faites-lui le message. Et ne vous laissez surtout pas impressionner par les grenades. Dany broie du noir, mais il n'est pas armé.

FRANCE B. PRONUPTIA

annonce des
SUPER PROMOTIONS
et
50% D'ESCOMPTE
ET
ENCORE PLUS

SUR UN VASTE CHOIX DE
SOMPTUEUSES ROBES DE MARIÉE
PAS DE MISE DE CÔTÉ PAYER ET EMPORTER

EXCEPTIONNELLEMENT
OUVERT LE DIMANCHE
FRANCE B. PRONUPTIA
6832, rue ST-HUBERT

LA VENTE

"Popular" MONTREAL

Audi 3 JOURS SEULEMENT

Du 8 au 10 novembre
GOLF — JETTA — PASSAT — AUDI

Prix réduit pour tous nos modèles en stock.

Une seule adresse:
la grande maison
Volkswagen-Audi à Montréal

5441, RUE SAINT-HUBERT, MONTRÉAL
Tél.: 274-5471 METRO LAURIER

Les 4, 5, 6 et 7 novembre à Montréal

MONDIAL des ANIMAUX 1993

Le Stade déborde de vie!

Un événement unique! Du jamais vu à Montréal! Un monde à découvrir!
Le Mondial des Animaux 1993, au Stade olympique. Vous serez emballés! Vos jeunes seront émerveillés! Toute la famille continuera d'en parler longtemps après.
Le Mondial des Animaux 1993, c'est comme si le Stade olympique était transformé en Arche de Noé pendant 4 jours. Venez assister à ce débordement de vie...

Ne manquez surtout pas :

- Le Super rodéo qui aura lieu tous les soirs. Plus de 3 heures chaque soir. De l'action à revendre!
- Des cow-boys professionnels du Canada et des États-Unis. Une bourse de plus de 80 000 \$ sera attribuée.
- La présentation de chiens. De nombreuses compétitions mettront les chiens à l'épreuve dans les domaines tels que: l'agilité, l'obéissance, la conformation, etc.
- L'exposition féline où sont inscrits des chats de Turquie et de Birmanie, Tonkinois, Siames, chats japonais, sphynx, rex devon... seront présents pour le plaisir des yeux.
- Et encore! Et encore!

Le Mondial des Animaux 1993. Beaucoup d'éleveurs, beaucoup d'animaux, des centaines d'heures d'animation et d'activités, un magnifique concours...
Le Mondial des Animaux 1993, une expérience INOUBLIABLE!

À gagner

Un voyage pour quatre à Disney World

► REPÈRES

Le fiasco haïtien

CHRISTIAN CHAIS
de l'Agence France-Presse
PORT-AU-PRINCE

■ Venant après la Somalie, le pourrissement de la crise haïtienne apparaissait hier comme un nouveau revers des Nations unies, mais aussi de Washington, et surtout un échec personnel du représentant spécial de l'ONU, l'Argentin Dante Caputo.

Le pessimisme était de règle à Port-au-Prince au lendemain du boycottage par l'armée de discussions convoquées par M. Caputo pour relancer l'application de l'accord de Governors Island qui prévoyait le 30 octobre le retour d'exil du président Jean-Bertrand Aristide, deux ans après son éviction par les militaires.



Contrairement à ce qu'on attendait, M. Caputo est parti de Port-au-Prince hier pour « consulter » le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali et lui recommander vraisemblablement de nouvelles sanctions. Mais les milieux diplomatiques s'interrogeaient en privé sur son maintien à son poste, certains Haïtiens parlaient même déjà de lui au passé.

Comme précédemment en Somalie, mais de manière beaucoup plus feutrée, les États-Unis semblent maintenant avoir des doutes sur la stratégie suivie jusqu'à maintenant en Haïti, qui visait officiellement au retour au pouvoir du président

Aristide, et sur la manière dont elle est appliquée. Officiellement, rien n'a changé. Vendredi, le représentant de l'administration américaine pour Haïti, Lawrence Pezzullo, réaffirmait publiquement à Port-au-Prince le soutien de Washington à M. Caputo et à son action. Mais une source américaine ayant requis l'anonymat a déclaré qu'il ne se comporte pas comme un médiateur, mais comme un avocat.

M. Caputo « ne se considère pas comme un médiateur, car la légitimité démocratique appartient à un côté seulement », a déclaré hier son porte-parole, Eric Falt. Il ne peut mettre sur le même plan un président légitimement élu et les militaires qui l'ont renversé. « Il ne se considère pas neutre, mais objectif », a ajouté M. Falt.

De source diplomatique, on indiquait que les États-Unis ne pouvaient en aucun cas blâmer l'ONU pour l'impasse actuelle en Haïti, comme cela avait été le cas pour la crise somalienne. Washington a en effet été associé à chaque mesure prise par M. Caputo, que l'adjoint de M. Pezzullo ne quitte pas. « Ils vivent pratiquement ensemble », déclarait récemment cette même source, qui a requis l'anonymat. Selon elle, les États-Unis exercent une influence prépondérante sur l'action de l'ONU dans cette crise.

M. Caputo se voit reprocher beaucoup de choses, à commencer d'avoir accepté que l'accord de Governors Island fixe une date pour le retour de M. Aristide, dont c'était l'exigence principale. Reçu en mai à la Maison blanche, M. Aristide avait vainement plaidé auprès du président Bill Clinton pour obtenir cette date de Washington. Cette échéance « a été exploitée par les adversaires du retour de M. Aristide, qui y ont vu une faiblesse », a admis M. Falt, sans toutefois dire qu'il s'agissait d'une erreur.

« L'ONU a fait aïe sur aïe », a affirmé une autre source diplomatique, également anonyme. Elle a notamment qualifié d'« erreur fondamentale » la décision de M. Caputo, à la mi-octobre, de faire partir précipitamment toute la mission civile de l'ONU (environ 270 observateurs des droits de l'homme) en prétextant du climat de violence à Port-au-Prince.

Ces critiques, émanant toutes de personnes n'ayant aucune sympathie pour les militaires, font étrangement écho aux objections de l'armée et de ses alliés. Le Front pour l'avancement et le progrès d'Haïti (FRAPH), très proche de l'armée (ou du moins de son secteur le plus dur), a ainsi demandé hier à l'ONU de « tirer les conséquences de cette nouvelle donne » en rappelant « l'arbitre partial qu'a toujours été Caputo ». Par opposition à M. Caputo, le FRAPH avait récemment encensé M. Pezzullo, vantant son « sens des responsabilités » et son « tact ».



La police anti-émeute moscovite se prépare, par une série de moulinets bien orchestrés, à toute éventualité pour aujourd'hui. Le gouvernement de Moscou a rejeté en effet la demande de plusieurs groupements communistes de célébrer aujourd'hui même à travers la ville le 76e anniversaire de la révolution bolchévique de 1917. Le ministère russe de l'Intérieur craindrait que les communistes ne profitent de l'occasion pour tenter de déstabiliser la situation tant dans la capitale que dans plusieurs autres villes de Russie.

PHOTO AP

Elsine repousse les présidentielles

d'après AP et Reuter
MOSCOU

Boris Eltsine est revenu hier sur sa promesse d'organiser une élection présidentielle anticipée en juin 1994, tout en laissant entendre qu'il ne se représenterait pas à l'expiration de son mandat en juin 1996.

S'exprimant devant les rédacteurs en chef de la presse russe, M. Eltsine a déclaré hier: « Je suis opposé à une élection présidentielle en juin 1994. Je souhaite aller jusqu'au bout de mon mandat, jusqu'en 1996. » Les agences Interfax et Itar-Tass ont reproduit ses propos. M. Eltsine est allé plus loin en affirmant que sa principale tâche serait « de trouver et de former » une personne qui accepterait de se porter candidat à la prochaine présidentielle.

Selon Interfax, M. Eltsine a ajouté qu'il entendait « travailler de telle manière que soit accepté par le peuple » ce nouveau candidat. « Les prochaines élec-

tions seront difficiles pour n'importe quel candidat. » Un récent sondage avait montré que 61 p. cent des Russes estimaient que M. Eltsine ne méritait pas un nouveau mandat. Toutefois, 50 p. cent approuvaient sa politique contre 34 p. cent la désapprouvant.

Dans son décret dissolvant le Parlement « conservateur » le 21 septembre, Boris Eltsine — élu démocratiquement en 1991 et confirmé par le référendum d'avril — avait promis la tenue d'une élection présidentielle en juin 1994 et d'élections parlementaires en décembre. Il avait alors justifié ce décalage par le souci de ne pas laisser un « vide politique » en organisant ces scrutins simultanément comme le demandaient certains de ses adversaires.

Hier, avant l'intervention de M. Eltsine, le chef de son administration présidentielle Sergueï Filatov avait déclaré à Interfax que le président avait le « droit moral » de revenir sur un engagement découlant d'un « compromis forcé et su-

perflu ». Toutefois, avait-il ajouté, M. Eltsine « ne prendrait pas une telle mesure, eu égard à ses principes moraux ». Interrogé sur les dernières déclarations du chef de l'Etat rapportées par les agences, un autre porte-parole présidentiel se refusait à tout commentaire en parlant d'« interprétations » médiatiques.

Suite à la suppression par la force du Parlement, les 3 et 4 octobre, plusieurs proches de M. Eltsine lui avaient conseillé de revenir sur sa promesse d'élection présidentielle anticipée. Ils insistaient, comme M. Filatov hier, sur le fait que « la Russie a besoin de quelques années de stabilité car elle doit encore traverser une période de crise politique et économique durable ».

Le projet de nouvelle Constitution que Boris Eltsine avait présenté mercredi et qu'il doit soumettre à référendum en même temps que les élections parlementaires, comportait déjà une clause rendant la tenue d'élections présidentielles anticipées quasiment impossible. Mais,

hier, c'était la première fois qu'il s'exprimait directement sur le sujet, après avoir laissé la porte ouverte à une décision du futur parlement.

D'autre part, l'ancien président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a jugé vendredi le gouvernement russe antidémocratique et a émis des doutes sur le caractère libre et honnête des élections législatives de décembre. Dans un discours devant des hommes d'affaires à Richmond puis dans des entretiens avec la presse, il a également prédit que le chef du Kremlin, Boris Eltsine, ne respecterait pas sa promesse de tenir une élection présidentielle en juin.

« Je ne considère plus le gouvernement comme étant démocratique », a souligné Mikhaïl Gorbatchev. Il a expliqué que depuis l'écrasement des conservateurs du Parlement début octobre, l'exécutif avait pris en main tous les préparatifs du scrutin de décembre et contrôlait la presse. « Les élections ne seront pas libres et honnêtes ».



Dante Caputo



Raoul Cédras



Edouard Chevardnadzé discute avec le commandant des forces gouvernementales, Dzhaba Ioselliani, du rôle que seront appelés à jouer les Marines russes.

Victoire de Chevardnadzé

d'après AFP
MOSCOU

Les forces gouvernementales géorgiennes sont entrées hier dans Zougddi, le fief des rebelles de l'ancien président Zviad Gamsakhourdia dans l'ouest de la Géorgie, et but final symbolique de l'offensive lancée il y a une vingtaine de jours par les troupes de Tbilissi, selon la présidence géorgienne.

Cette victoire de taille pour les troupes du chef de l'Etat Edouard Chevardnadzé ne marque toutefois pas encore la fin de l'aventure zviadiste. Les forces de l'ancien président, qui avait entrepris il y a un mois de reconquérir par les armes le pouvoir dont il a été chassé par la force en janvier 1992, se sont en effet repliées vers la frontière de l'Abkhazie.

« L'avant-garde des troupes

gouvernementales est entrée dans la ville sans rencontrer de résistance importante. Les zviadistes se retirent en désordre vers la rivière Ingouri » à la frontière avec l'Abkhazie, a déclaré par téléphone M. Nodar Broladzé. Selon lui l'ancien président se serait réfugié il y a déjà plusieurs jours dans la région de Gali, en Abkhazie. Un porte-parole de M. Gamsakhourdia à Moscou a toutefois affirmé hier que vendredi celui-ci se trouvait toujours à Zougddi.

Selon cet « ambassadeur » de M. Gamsakhourdia à Moscou, M. Tengouiz Tchatchaba, le chef des troupes zviadistes, Vakh tang « Loti » Kobalia a quant à lui affirmé hier à Zougddi que ses forces allaient « peut-être se retirer de Zougddi, mais continueraient à se battre jusqu'à la dernière goutte de sang ».

Selon les premières indications fournies par la prési-

dence, les forces gouvernementales n'ont eu aucune perte en entrant dans la ville dont le président déchu avait fait sa « capitale » et où il avait son « palais présidentiel ». De même source on indiquait également que les troupes avaient reçu l'ordre de ne pas molester la population civile.

La prise de Zougddi, si elle se confirme, devrait remonter nettement à la fois le prestige de M. Chevardnadzé et le moral de ses troupes, sérieusement entamés par la perte de l'Abkhazie.

La Russie a par ailleurs poursuivi son déploiement hier. Quelque 750 soldats d'infanterie de marine supplémentaires, appuyés par une quarantaine de blindés, ont débarqué à Poti, a annoncé l'état major de la flotte de la mer Noire cité par Interfax.

Chaos politique en Nouvelle Zélande

d'après AFP
WELLINGTON

La Nouvelle-Zélande était plongée hier dans une tourmente politique sans précédent, les élections n'ayant donné pour l'instant à aucun des deux principaux partis une majorité suffisante pour la formation d'un gouvernement.

Le Parti national (conservateur) du premier ministre Jim Bolger et le parti travailliste de Mike Moore revendiquent chacun la victoire. Sur les 99 sièges à pourvoir, les conservateurs en obtiennent 49 et les travaillistes 46. Le décompte des voix des milliers d'électeurs ayant voté hors de leur lieu de résidence sera fait au cours des dix prochains jours et sera déterminant.

M. Bolger, qui est apparu très tendu hier a reconnu que le vote de ces électeurs pouvait retourner la situation. Son adversaire, M. Moore estime que son parti a déjà remporté l'élection: « C'est notre tour à présent », a-t-il déclaré.

Pour compliquer la situation politique les Néozélandais étaient également appelés à se prononcer sur un nouveau système électoral et ont décidé à 53,8 p. cent que le système majoritaire à un tour (copié sur le système britannique) serait modifié pour faire place à un système de représentation proportionnelle à l'allemande.

Deux petits partis, l'Alliance et New Zealand First (la Nouvelle-Zélande d'abord) ont remporté chacun deux sièges. En pourcentages, le Parti national obtient 35,2 p. cent des voix, le parti travailliste 34,7 p. cent, l'Alliance 18,3 p. cent et New Zealand First 8,3 p. cent. Le leader de l'Alliance, M. Jim Anderton qui se trouve désormais en position d'arbitre a indiqué qu'il ne chercherait pas à mettre le gouvernement en difficulté: « Nous pouvons faire fonctionner le système, il s'agit d'une nouvelle ère politique ».

De son côté le premier ministre a indiqué que le pays avait besoin de stabilité pour être en mesure d'attirer les capitaux étrangers. « Une période d'instabilité serait très dommageable pour le pays », a-t-il dit en se félicitant que M. Anderton ait fait des offres de coopération.

M. Bolger a révélé que sa femme avait été absente de la campagne car elle se faisait traiter pour un cancer de la peau. Son adversaire, M. Moore qui a lui-même survécu à un cancer, a été très ému par les propos de son adversaire mais ne l'a pas épargné sur le terrain politique. Le leader travailliste a en effet estimé que les résultats de l'élection privaient « M. Bolger d'autorité morale pour gouverner ». Selon lui la Nouvelle-Zélande a massivement rejeté l'actuel gouvernement.

Somalie: reprise de la guerre?

d'après AFP
MOGADISCIO

Ali Mahdi Mohamed, président par intérim de la Somalie, a averti hier que la guerre civile en Somalie pourrait reprendre si les Nations unies et les troupes américaines ne parvenaient pas à désarmer les milices armées. Il a déclaré dans une interview que la situation serait « catastrophique » si la force de maintien de la paix de l'ONU venait à partir sans avoir désarmé la population.

Le président par intérim, qui tire son influence du clan des Abgal, et principal adversaire du gé-

néral Mohamed Farah Aidid soutenu par le clan des Habr Gedir, a ajouté que ses hommes étaient disposés à remettre leurs armes volontairement aux Nations unies. Il a toutefois souligné que si le désarmement général devait échouer, ses hommes se battraient alors pour se défendre.

« Si nous sommes attaqués à tout moment, nous pourrions nous défendre. Tout le monde fera de même », a encore dit M. Ali Mahdi au cours de cette interview ponctuée du bruit de coups de feu. M. Ali Mahdi a en outre exprimé l'espoir que M. Aidid comprendrait « que personne ne prendrait le pouvoir en Somalie au bout du fusil ».

Le grand âge à lui seul ne constitue pas un empêchement



LILIANNE LACROIX

« Le vieillissement en soi n'empêche pas de conduire. C'est plutôt l'incidence croissante de maladies chroniques chez les personnes âgées qui peut les rendre dangereuses sur la route. Tant qu'une personne âgée ne souffre pas d'affection qui diminue ses capacités, rien ne devrait empêcher de conduire sans restriction ».

D'excellents conducteurs, il y en a des milliers chez les personnes âgées.

Dans un guide intitulé *L'examen du conducteur - Guide du médecin*, l'Association médicale canadienne rappelle d'ailleurs à ses membres, et peut-être aussi à tous ceux qui véhiculeraient ce préjugé, que le grand âge à lui seul ne constitue pas un empêchement à la conduite automobile.

Ceci dit, il invite les médecins à demeurer vigilants.

« Il est difficile de déterminer quand une affection rend la conduite dangereuse et ce moment varie considérablement d'un sujet à l'autre. C'est pourquoi il faudrait soumettre les conducteurs à un examen médical régulier pour déterminer leur aptitude à conduire, et rapprocher la fréquence des examens à mesure qu'ils vieillissent », poursuit le Guide.

L'association recommande d'ailleurs un examen aux cinq ans pour les conducteurs de 45 à 70 ans, aux deux ans pour ceux de 70 à 80 ans et un examen annuel pour les conducteurs ayant dépassé les 80 ans.

Jusqu'au mois de mars dernier, le Québec se rapprochait sensiblement de ces recommandations: ainsi, les titulaires de permis de classe 5 devaient subir un examen médical au moment du renouvellement à 70,74,76,78 et 80 ans. Au-delà de 80 ans, le conducteur devait se soumettre à un examen annuel.

Étrangement, le gouvernement choisissait toutefois il y a quelques mois d'amender la loi et

d'espacer les examens médicaux obligatoires.

Examen de la vue

Depuis mars, le titulaire doit en effet subir un examen médical et de la vue à 75 ans et à 80 ans, puis aux deux ans par la suite.

Pourquoi avoir pris une telle décision?

« On a voulu s'aligner sur les autres provinces et les États américains », déclare M. Bertrand Bergeron, de la Société d'assurance-automobile du Québec.

« On a aussi regardé l'incidence au niveau du bilan routier: les personnes de 65 ans et plus représentent 11,1 p. cent de la population totale et détiennent 7,7 p. cent des permis de conduire. Pourtant, ils représentent seulement 5,9 p. cent des victimes d'accidents avec dommages corporels. Autrement dit, les personnes âgées présentent un plus faible taux d'accidents par individu que la moyenne des conducteurs. Cela est peut-être dû à l'auto-régulation à laquelle elles se soumettent. Souvent, elles se limitent à des trajets connus, ne roulent que le jour, réduisent leur kilométra-

ge annuel, etc. Mais, chose certaine, les chiffres parlent pour eux. »

M. Bergeron rappelle qu'en tout temps, la Société peut exiger qu'un titulaire se soumette à un examen si elle a des motifs raisonnables de vérifier son état de santé ou son comportement de conducteur.

Mais revenons à l'arithmétique: si l'on regarde les chiffres de plus près, on peut en tirer des conclusions assez différentes de celles qui semblent être ressorties lors de la prise de décision: si les personnes âgées détiennent 7,7 p. cent des permis, elles ne parcourent que 4 p. cent du kilométrage couvert par l'ensemble des Québécois. Pourtant, elles représentent 5,9 p. cent des victimes d'accidents avec dommages corporels. Vus de cette angle, les chiffres tendraient plutôt à dire que, lorsqu'ils sont au volant, les conducteurs âgés sont plus souvent victimes d'accidents avec dommages corporels.

En 1992, la catégorie des 65 ans et plus connaissait une augmentation des accidents tous azimuts: augmentation de 33,9 p. cent des blessures mortelles, de 17,0 p. cent des blessures graves et de 5,3 p. cent des blessures légères dans

l'ensemble des conducteurs de cette catégorie.

Chez les hommes, deux fois plus nombreux que les femmes, la hausse était encore plus marquée et atteignait même 46,7 p. cent dans le cas des blessures mortelles et une moyenne d'augmentation de 10,6 p. cent de l'ensemble des blessures.

Simple augmentation ponctuelle? Peut-être. On ne le saura que lorsque les chiffres des premiers mois de 1993 seront disponibles. Chose certaine, la simple augmentation de la proportion de personnes âgées dans la population ne peut suffire à elle seule à expliquer cette hausse.

Directeur des services-conseil pour le secteur de l'éducation routière du CAA, M. Yvon Lapointe s'est dit très étonné de cette décision du gouvernement d'espacer les examens obligatoires: « Cela semble aller contre le simple bon sens. Dans le cas des personnes âgées, la situation évolue souvent si rapidement. De conducteurs très sécuritaires, ils peuvent devenir dangereux au volant ».

Petite information en passant: aussi étonnant que cela puisse pa-

raître, les femmes détiennent non seulement moins de la moitié du nombre de permis de conduire, mais même quand elles en détiennent, elles conduisent moins souvent que les hommes. Ainsi, selon une enquête de Statistique Canada, 52 p. cent des conducteurs masculins de 75 ans et plus ont conduit au moins quatre fois par semaine de septembre 1990 à août 1991 contre seulement 13 p. cent chez les femmes.

Même si les médecins québécois n'y sont pas obligés par la loi, l'Association médicale canadienne exhorte fortement les médecins à signaler les conducteurs médicalement inaptes pour leur propre sécurité et pour celle d'autrui. L'AMC prévient même ses membres qu'en cas de litige, le médecin qui omettrait de présenter un tel rapport pourrait être vulnérable à des procédures judiciaires éventuelles.

Selon certains, et même s'il ne semble pas encore y avoir de précédent en ce sens, il pourrait en être de même des proches du conducteur qui auraient omis de faire connaître l'état de leur proche et qui pourraient être poursuivis par les victimes d'un accident que celui-ci aurait causé.

« Ou bien tu te tais, ou bien tu prends le volant, même si tu n'as plus de permis »

LILIANNE LACROIX

« J'avais mon permis depuis longtemps, mais c'était toujours mon mari qui conduisait. Quand il a commencé à éprouver des problèmes de vision encore plus sérieux, ma fille m'a suggéré de prendre des cours de recyclage », déclare Mme Jacqueline Genest, 66 ans.

Depuis longtemps, déjà, elle conduisait... à moitié. « Sa vue n'était pas très bonne, dit-elle de son mari. Alors je lui disais de tourner à droite ou à gauche, je conduisais beaucoup mentalement ».

Le lendemain du mariage de sa fille et à la veille de son propre anniversaire de mariage, Mme Genest perdait son époux. C'était le 1^{er} août dernier.

« Depuis, je conduis presque à tous les jours. Pour être plus en mesure d'aborder la conduite d'hiver, je trouve ça important de conduire régulièrement. Mais je ne vais jamais loin », dit-elle.

Mme Marguerite, une femme de 74 ans qui tenait à être identifiée par son seul prénom, n'avait pas conduit depuis très longtemps quand son mari, qui a maintenant 80 ans, a été hospitalisé. « Je n'étais même plus capable de monter sur une autoroute. Je restais immobilisée dans la bretelle ».

C'est essentiel

Pour elle, l'auto, c'était essentiel, surtout pour aller au chalet, à une demi-heure de son domicile de Québec. Mais au début, les choses se sont avérées plus pénibles que prévues. « Assis dans le siège du passager, mon mari ne cessait pas de m'inonder de ses conseils et de ses critiques. Il « conduisait » presque à ma place. Une fois, n'en pouvant plus, je lui ai lancé un ultimatum: ou bien tu te tais, ou bien tu prends le volant, même si tu n'as plus de permis... »

Son mari n'a plus jamais soufflé mot, sauf pour lui avouer de temps en temps qu'elle conduisait bien. Encore maintenant, elle conduit le moins possible et surtout pas l'hiver. Selon elle, les cours lui ont néanmoins permis d'acquiescer cette confiance en elle qui lui manquait.

Selon M. Yvon Lapointe, directeur des services-conseils chargés de l'éducation routière au CAA, les personnes âgées pèchent par excès de prudence: « Notre principale tâche, outre de rafraîchir leurs connaissances, c'est de leur donner confiance en elles ».

C'est lui qui a mis sur pied le cours de recyclage dispensé par le CAA aux personnes de 55 ans et plus et qu'ont suivi nos deux dames. Il avoue toutefois avoir fait fausse route au moment de recruter la clientèle: « Nous avons d'abord songé à nous adresser aux clubs de l'âge d'or pour leur offrir des cours de groupe. Mais nous ne recevions que des demandes individuelles ».

M. Lapointe a donc refait ses devoirs. D'ici trois semaines, les écoles de conduite recommandées par le CAA devraient être en mesure d'offrir un choix aux personnes âgées désireuses de se recycler: s'intégrer à un groupe existant ou bien vivre une évaluation théorique et pratique pour ensuite bénéficier de consultations sur des problèmes particuliers sur une base individuelle. Dans tous les cas, conseille M. Lapointe, le conducteur devrait vivre l'expérience pratique, au volant, avec un moniteur.

« La marche arrière, l'entrée sur une autoroute, tout cela représente souvent des difficultés pour les personnes âgées. »

Selon lui, un conducteur qui a

besoin d'une autre personne pour le diriger au moment de stationner en marche arrière ou pis encore, celui qui a besoin d'un passager-conducteur qui l'avertira que la lumière a tourné au rouge ou qu'il faut tourner à droite, n'est tout simplement pas sécuritaire: « Le conducteur est le maître à bord. Ou bien on est pilote ou bien on est passager. La confusion de ces rôles ne vaut rien en conduite automobile. »

Les cours de recyclage, nous dit-il, ne visent pas à détecter les mauvais conducteurs et encore moins à faire perdre un permis, une décision qui ne leur revient pas, mais plutôt à amener la personne âgée à conduire le plus longtemps possible.

Pourtant éminemment sensible aux dangers de la conduite automobile, M. Lapointe n'est pas surpris de l'hésitation des proches à dénoncer un être cher. Il avoue même que sa famille et lui ont eux aussi attendu très longtemps avant de signaler le cas de son père, à l'époque conducteur et victime de la maladie d'Alzheimer. « D'ailleurs, la perte de son permis a accéléré sa maladie, précise-t-il. Il y a vu là une humiliation qui a causé une dépression et empiré son état. »

Certains professionnels habituellement au service de centres de réadaptation se spécialisent justement dans l'évaluation de l'aptitude à conduire une automobile.

Ergothérapeutes à l'hôpital Champlain de Verdun, Annick Bonin et Nicole Mouffe offrent aux patients du sud-ouest et de la Rive-Sud ce test, comportant une évaluation en salle ainsi qu'un test sur route.

La tolérance à l'effort mental, le jugement, la concentration, la compréhension des symboles routiers, la force musculaire, l'acuité visuelle, tout y passe.

Selon elles, plusieurs personnes qui prennent le volant devraient être évaluées. Des accidentés cérébro-vasculaires aux arthritiques en passant par les parkinsoniens et évidemment les victimes de la maladie d'Alzheimer, les deux professionnelles examinent toutes sortes de cas-problèmes. En cas de doute, des médecins leur réfèrent parfois des patients.

Maintenant seul

Dans plusieurs cas, l'épouse-passagère a pallié jusque-là au handicap du mari mais pour ce test sur route, le conducteur est maintenant seul. Plusieurs paniquent à cette seule idée.

Si la personne n'est plus en mesure de conduire de façon sécuritaire, arrive alors la portion la plus difficile: le lui dire.

« Beaucoup veulent vraiment conduire quand même. Évidemment, la maladie fausse parfois leur jugement. Mais pas toujours. Souvent, les gens savent mais ne veulent pas se l'avouer. On pourrait penser que le sens des responsabilités prendrait le dessus, qu'ils songeraient aux gens qu'ils peuvent blesser, à leur propre sécurité. Mais c'est rare. Les gens veulent absolument conduire... malgré tout. Alors il faut qu'on leur montre les carences, qu'on leur confronte, qu'on les amène à prendre conscience de la situation. Ce n'est pas toujours facile », déclarent les deux femmes.

Souvent, un homme dira: « J'ai été trucker. J'ai conduit toute ma vie. Je n'ai jamais eu d'accident ». Selon lui, cela semble signifier: « Donc, je n'en aurai jamais... » Ce n'est évidemment pas un raisonnement valable.

Seule la Régie de l'Assurance-



Quand son mari a commencé à éprouver des problèmes de vision, Mme Jacqueline Genest a dû ressortir des boules à mites ce permis de conduire acquis plusieurs années auparavant.

automobile possède le pouvoir de révoquer ou d'imposer des limites à un permis. Mais les deux ergothérapeutes avouent que leurs recommandations sont pratiquement toujours suivies.

À cause de l'importance prati-

que et psychologique de la conduite pour le patient, à cause de l'estime de soi liée à ce permis si valorisant, elles tenteront toutefois, dans les cas où c'est possible, de trouver des aménagements en déconseillant seulement la conduite de nuit, en trouvant une fa-

çon d'adapter l'automobile, en conseillant des cours de recyclage ou des tests à intervalles réguliers, tous les six mois par exemple. Dans un cas très particulier, elles ont même suggéré que le conducteur, encore en état de conduire mais dont l'état pouvait

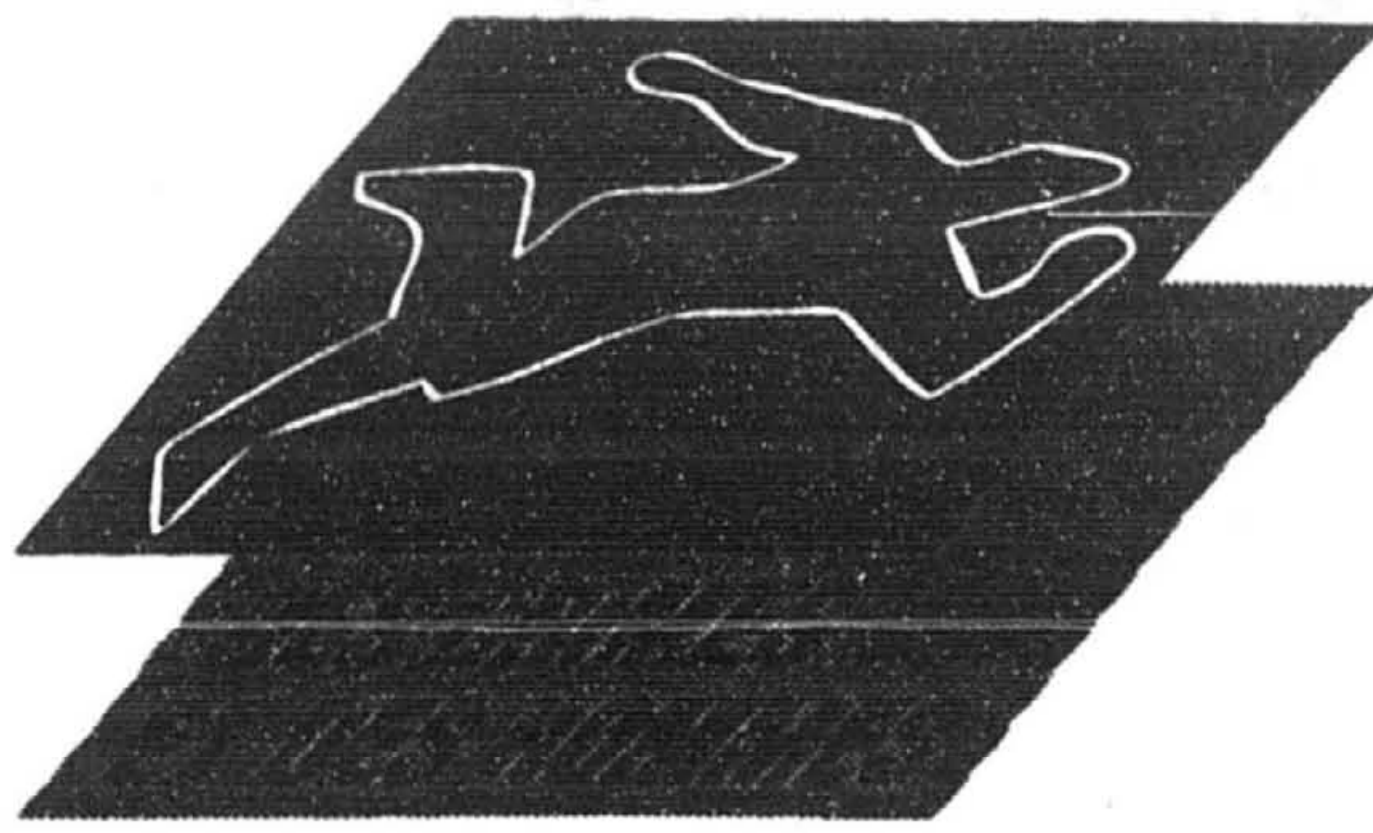
se détériorer rapidement, soit toujours accompagné.

« Pour certaines personnes, perdre son permis, c'est un véritable deuil, admettent-elles. Il faut donc y penser à deux fois avant de signer une recommandation en ce sens. »

LE GROUPE HAMEL... une affaire de confiance

VOICI NOS SPÉCIAUX POUR LE MOIS DE NOVEMBRE

<div style="text-align: center;"> <p>CIVIC 94 HATCH BACK</p> <p>À partir de: 10 595\$* ou 194\$ / mois**</p> <p>93 ACCORD 94</p> <p>À partir de: 18 994\$* ou 339\$ / mois**</p> <p><small>*T.T.P. en sus. **T.T.P. en sus, sur approbation de crédit pour Civic, valeur résiduelle de 4 350 \$; total des versements: 9 312 \$ à 9,25 %. Sur Accord, valeur résiduelle de 7 850 \$; total des versements: 16 272 \$ à 9,25 %. 27 000 km inclus. 7* du km excédentaire.</small></p> <p style="text-align: center;">LA OÙ LE SERVICE FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE</p> <p style="text-align: center;">130, rue Dubois, Saint-Eustache (sortie 11 de la 640) à 10 min. de Laval et de Montréal</p> <p style="text-align: center; font-size: 24px;">491-0440</p> </div>	<div style="text-align: center;"> <p>CAMIONNETTE 94</p> <p>À PARTIR DE: 10 795\$* ou 184\$ / mois**</p> <p>Je me sens bien.</p> <p><small>*T.T.P. en sus. **T.T.P. en sus, sur approbation de crédit, 9,25 %, 27 000 km inclus, 7*km sur excédent, 323; valeur résiduelle garantie 4 605 \$, total des versements 8 112 \$; camionnette: valeur résiduelle garantie 4 960 \$, total des versements 8 832 \$.</small></p> <p style="text-align: center;">LA OÙ LE SERVICE EST EXTRA!</p> <p style="text-align: center;">3300, boul. Ste-Marie Mascouche (Sortie 24 de l'autoroute 25)</p> <p style="text-align: center; font-size: 24px;">474-7000</p> </div>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Des Franco-Américains turbulents

Nos aïeux étaient des gens de devoir et de religion, ce qui offrait certains inconvénients. Ils faisaient plus d'enfants qu'ils pouvaient en nourrir, leur progéniture dut parfois s'exiler en terre américaine pour y trouver une bouchée de pain. Ses fils et ses filles s'y signalèrent parfois, comme Jack Kérouac, la figure emblématique de la « Beat Generation », ce creuset de marginaux contestataires. Comme aussi les Robert Plamondon, Luc Levasseur et Kathy Boudin, tous Franco-Américains, qui se jetèrent à corps perdu dans la révolte armée...

Des terroristes écument l'Amérique bien-aimée



DANIEL PROULX

collaboration spéciale

Les G.I. se battent au Vietnam, les Afro-Américains lèvent le poing et une guerre souterraine fait rage aux États-Unis. Une certaine jeunesse refuse l'idéologie régnante, la contestation devient pour une poignée d'idéalistes une raison de vivre et de mourir. Leur engagement est radical, total, absolu, les armes leur paraissent la seule voie possible de changement. De 1963 à 1972, 63 policiers américains tombent dans des embuscades, de 1970 à 1975, mois après mois, on compte une soixantaine d'attentats à l'explosif sur le territoire.

C'est au début de 1970 que le nom de Lawrence Robert Plamondon apparaît sur la liste des hommes les plus recherchés par le FBI. Le fugitif ne manque pas de culot, il expédie illico une note à la presse dans laquelle il proclame qu'on ne lui mettra jamais la main au collet...

Quelque 250 jours plus tard, il est arrêté lors d'une vérification de routine, par la police d'une autoroute new-yorkaise. Bien qu'armé d'un fusil à pompe, il n'offre aucune résistance. On lui reproche d'avoir fait sauter, en septembre 1968, une bombe dans un édifice de la C.I.A., ces fameux services d'espionnage américains honnis de tout ce qui pense à gauche en Occident.

Depuis, Plamondon a fait du chemin... Il a beau avoir fréquenté les milieux hippies, le « peace and love » n'est pas sa tasse de thé. Il a fondé les « Panthères blanches » sur le modèle des fameuses « Panthères noires » qui sèment la pagaille dans les ghettos noirs comme sur les campus. À quelques reprises, son organisation a soutenu certaines causes par les armes tout comme elle a publié sous le manteau une feuille vantant la « Drug Culture ».

Robert Plamondon a 25 ans, il est loin du nirvana quand il paraît en cour au début de 1971. Ses deux coaccusés et lui ont la chance d'avoir pour défenseurs Leonard Weinglass et William Kunstler, la star du fameux procès des « Sept de Chicago », où Bobby Seale, Jerry Rubin et Tom Hayden avaient ébranlé les fondements mêmes du système judiciaire américain.

Les deux procureurs se montrent dignes de leur réputation en s'attaquant tout de go à la preuve présentée par la poursuite. À cette époque, l'écoute électronique n'a pas bonne presse. Le procès fait du boucan, il passera à l'histoire sous le nom de « Wiretapping Case ». La Cour suprême donnera raison à la défense sur certains points, cela n'empêchera pas les fondateurs des « Panthères blanches » d'entrer au pénitencier pour de longues années.

La fuite en avant de Luc Levasseur
Luc Levasseur partage avec Robert Plamondon l'honneur d'avoir figuré au palmarès des hommes les plus recherchés aux États-Unis. Nous sommes en mai 1977, on a quelques vols de banques à reprocher à ce fils de Québécois arrivés au pays voilà une génération à peine.

Au New Jersey, quatre ans plus tard, l'auto dans laquelle il prend place en compagnie de deux amis est interceptée par hasard par la police d'une autoroute, comme il advint à Plamondon. Mais l'affaire tourne mal, on se tire dessus, l'agent Philip Lamonaco perd la vie.

Levasseur a toutes les polices aux fesses, cette chasse à l'homme n'a eu d'égal que celle lancée en 1927 contre des ravisseurs du bébé Lindbergh. Le fugitif l'échappe belle trois ans durant avant qu'on ne le débusque dans la petite ville de Deerfield, en Ohio.

Levasseur, sa femme et leurs deux fillettes de six et huit ans y vivent en respectables banlieusards. Quel voisin aurait pu deviner que sous les habits de ce prétendu directeur commercial d'un prétendu fabricant de caisses enregistreuse se cachait un terroriste recherché à la grandeur du pays? Les policiers qui fouillent leur coquette maison mettent à jour de savantes caches et y trouvent 32 000 \$ en espèces, de même qu'un imposant arsenal, du matériel destiné à la fabrication de bombes artisanales, des copies de communiqués émis par le « United Freedom Front », un groupe terroriste responsable de nombreux attentats à la bombe à New York, et enfin, une liste de cibles éventuelles.

Deux ans plus tard, en 1986, le couple et six autres complices sont enfin traduits devant les tribunaux. Levasseur s'en tire quant à la mort du policier Lamonaco. À charge de revanche pour le ministère public: il écope 20 ans de réclusion pour chacun des attentats à la bombe dont il est reconnu coupable. On apprend au cours du procès qu'il faisait suivre des cours de français à ses enfants. Espérait-il un jour revenir au pays que ses parents avaient un jour quitté?

Kathy Boudin, de Moscou à New York

Le 6 mars 1970, trois explosions suivies d'un incendie détruisent un im-



Lexington, Mass., avril 1972, une autre manif violente contre la guerre au Vietnam



Certains héros de l'écrivain Jack Kerouac, rappellent étrangement les Plamondon et compagnie.

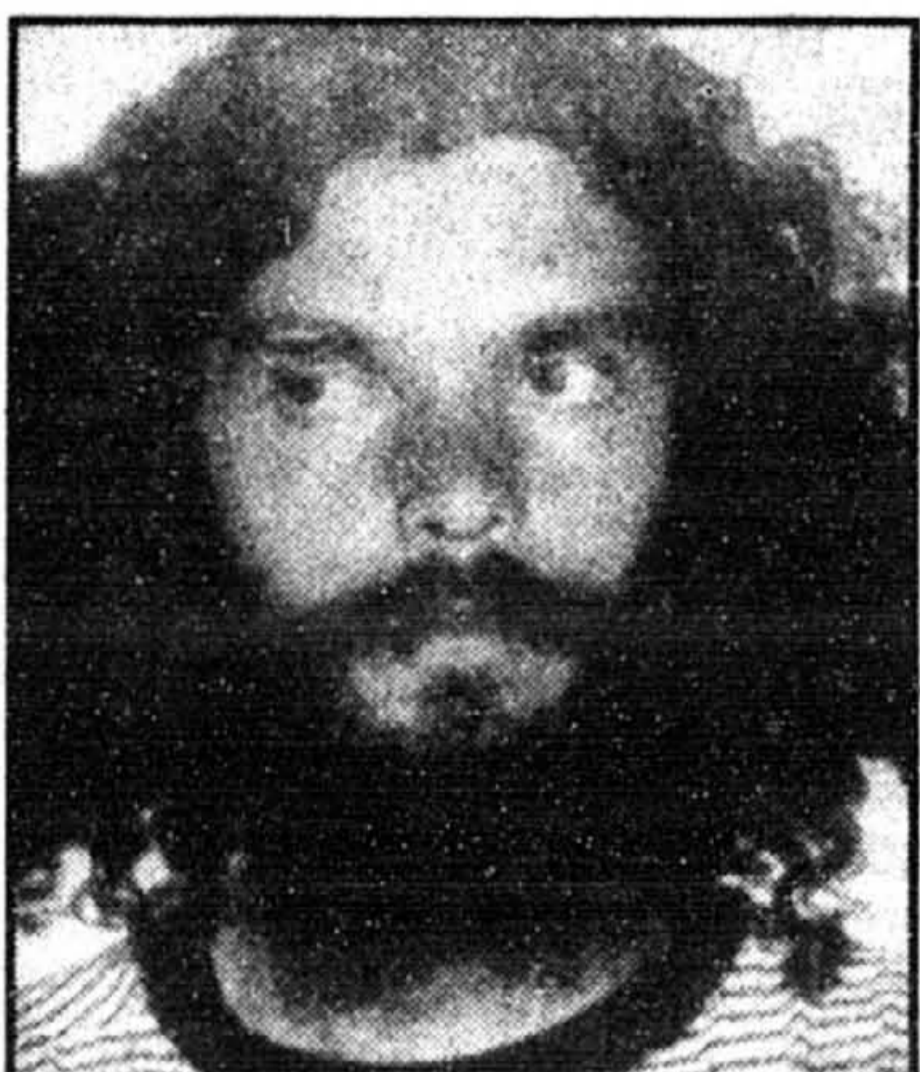
meuble du quartier new-yorkais de Greenwich Village. Les enquêteurs concluent rapidement qu'il abritait des terroristes: une bombe qu'ils étaient à fabriquer leur a sauté dans les mains. Deux corps gisent sous les débris. Ce sont ceux de Théodore Gold, 23 ans, et Diana Oughton, 28 ans, connus pour avoir jadis milité au sein de la Student for a Democratic Society, une organisation vouée à la cessation des hostilités au Vietnam...

On apprend bientôt que deux jeunes femmes ont eu plus de chance et ont quitté les lieux quelques minutes après l'explosion. Cathlyn Platt Wilkerson est la fille du propriétaire de l'immeuble, Kathy Boudin est connue des milieux policiers. Arrêtée en août 1968 à Chicago, lors des fameuses émeutes qui entourèrent la convention du Parti démocrate, puis relâchée en attendant son procès, elle ne s'était pas présentée en cour et était depuis en fuite.

Les médias s'intéressent alors à cette fille née en 1943 de parents reconnus pour leurs idées de gauche. Son père, Leonard Boudin, est un brillant avocat qui a pris fait et cause pour les syndicalistes militants des années 30 et 40, puis pour les victimes du maccarthysme dans les années 50 et enfin pour toute une brochette de contestataires fameux des années 60 comme Daniel Elsborg, le conseiller militaire qui avait rendu publics des documents secrets du Pentagone ou les frères Berrigan, célèbres opposants à la guerre du Vietnam.

Élève douée, Kathy se consacre à l'étude du russe. La fréquentation pendant une quinzaine de mois des universités de Moscou et de Leningrad la convainc que la société soviétique souffre de maux aussi graves que ceux qu'elle a crus déceler chez elle en Amérique. À la différence que l'on ne tolère pas la moindre contestation là-bas. Elle rentre alors en Amérique et fait du travail social dans les ghettos de Cleveland.

Elle y fait la connaissance du fameux pédiatre Benjamin Spock, connu pour ses idées nouvelles en matière d'éducation et son opposition à la guerre du Vietnam. On ne tarit pas d'éloges à l'endroit de cette fille intelligente, cha-



Robert Plamondon est arrêté lors d'une vérification de routine sur une autoroute new-yorkaise.

leureuse, douée d'un solide sens de l'humour. Kathy était née pour faire de grandes choses, sa soif de justice la pousse vers l'action politique de choc.

Dans la clandestinité

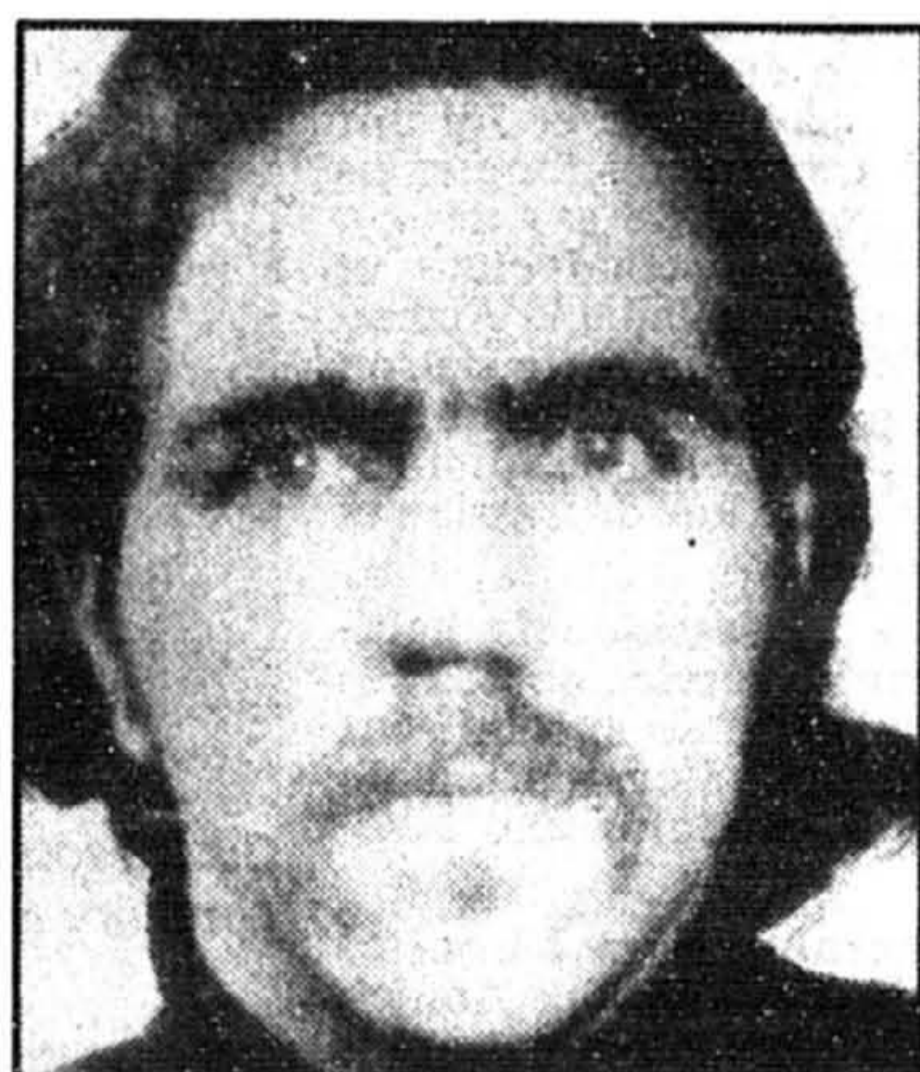
À la suite des émeutes de Chicago, elle gagne Cuba et y fait la rencontre de leaders du Vietnam du Nord. À son retour aux États-Unis, elle joint un groupe dissident de la Student for a Democratic Society, appelé le « Weather Underground », qui doit son nom à une chanson de Bob Dylan et qui privilégie l'action armée.

À la suite de l'explosion à Greenwich Village, Kathy, comme quelques dizaines d'autres activistes de son mouvement, gagne la clandestinité.

En 1975, une commission d'enquête du Sénat américain établit que la quarantaine de membres du Weather Underground a perpétré plus de vingt attentats à la bombe qui, bien que souvent fort spectaculaires, n'ont jamais fait de victimes. Ils se sont ainsi attaqués au Capitole en mars 1971 et au Pentagone en mai 1974. Bien que pourchassé, le groupe publie régulièrement des manifestes, fait parvenir des enregistrements de poèmes à une station radio californienne ou accepte de participer au tournage d'un documentaire du cinéaste Émile de Antonio sur son idéologie.

Le Weather Underground se dissout à la fin de la guerre du Vietnam en 1976. Certains de ses membres se rendent aussitôt aux autorités, d'autres attendront le tournant des années 80 avant de ce faire. Kathy reste dans l'ombre. Un fait divers sanglant va ramener son nom dans l'actualité.

En octobre 1981, la petite ville de Rockland County, à environ vingt miles de Manhattan, est le théâtre d'un spectaculaire hold-up. Des convoyeurs de fonds de la Brink's sortent d'une banque quand soudainement, deux hommes surgissent d'une camionnette et ouvrent aussitôt le feu à l'aide d'armes automatiques. Le convoyeur Peter Paige meurt sur-le-champ. Ses assassins mettent alors la main sur des sacs contenant 1,6 millions de dollars en espè-



Après des années de recherches, Luc Levasseur est finalement débusqué dans une petite ville de l'Ohio.

ces et prennent la fuite en direction d'un centre commercial avoisinant où les attendent des complices au volant de deux camionnettes volées.

L'une d'elles est stoppée à un barrage routier. On en fait descendre son conducteur et Kathy Boudin qui n'oppose aucune résistance. Mais soudainement, les portes arrière du véhicule s'ouvrent et des hommes en surgissent qui ouvrent le feu sur tout ce qui bouge. Deux policiers sont tués, la bande réussit à prendre la fuite.

Une série de raids policiers, aussi spectaculaires que fructueux, suit aussitôt. Les autorités sont bientôt en mesure d'annoncer qu'elles viennent de neutraliser le dernier noyau dur des groupes terroristes qui ont pullulé au cours des années 60 et 70. On met ainsi sous arrestation les David Gilbert, Judith Clark, Samuel Brown, Marilyn Jean Buck, Nathaniel Burns et Kathy Boutin, tous d'anciens militants des groupes Weather Underground, Black Panthers ou Black Liberation Army. L'opération permet aux enquêteurs de mettre la main sur des documents prouvant que le coup contre la Brink's avait été soigneusement planifié et que le butin devait servir au financement d'autres opérations du genre.

Un long procès

Au cours des semaines qui suivent son arrestation, on apprend que Kathy Boudin, dans les mois qui ont précédé le sanglant hold-up, vivait de l'aide sociale sous le faux nom de Lynn Adams, au cœur même de New York. Elle avait donné naissance à une fillette du nom de Chesa et menait une vie rangée. Il semble qu'elle n'ait pu résister à l'appel d'anciens camarades qui voulaient reprendre du service...

Interrogé à la suite de l'arrestation de sa fille, Leonard Boudin déclare: « Nous la défendrons du mieux que nous le pourrions ». Il fait appel au fameux avocat William Kunstler pour prendre place à ses côtés au prétoire. Le procès promet d'être quelque chose, les accusations portées contre les sept prévenus sont graves: vol à main armée et meurtres. Le District Attorney, ou procureur



Kathy Boudin lors de son arrestation en octobre 1981, alors qu'elle s'est heurtée à un barrage policier

de la poursuite, un certain Kenneth Gribetz, est un dur à cuire qui clame bien haut qu'il verra à ce que justice soit faite.

Fidèle à elle-même, Kathy Boudin entreprend aussitôt de miner la procédure. Elle refuse de témoigner, les autorités réagissent en lui rendant la vie impossible. Elle est gardée en isolement trois mois durant avant qu'un juge n'intervienne pour qu'elle obtienne de meilleures conditions de détention.

Les mois passent, chaque séance de la cour fait réaliser aux accusés et à leur défenseurs combien les preuves accumulées par le ministère public sont accablantes. On a beau expliquer que Kathy Boudin n'était pas armée au moment de son arrestation et qu'elle n'avait offert aucune résistance, les jurés de Rockland County n'oublient pas que ces têtes brûlées, combien étrangères à leur monde, étaient venues un jour dans leur patelin y semer la mort... Leonard Boudin, conscient des enjeux, demande un changement de venue. La peur et la haine ambiantes, argumente-t-il, font en sorte que justice ne sera pas faite. Il obtient gain de cause, la Cour se transporte à Orange County en décembre 1982. Ce qui n'accélérera pas pour autant les procédures.

Lassée de toutes ces tergiversations, Kathy plaide coupable à des accusations réduites en mai 1984 et se voit condamnée à la réclusion jusqu'en l'an 2001. Elle aura alors 58 ans... Au juge qui vient de prononcer sa sentence, elle déclare: « Je suis profondément désolée que des vies aient été perdues dans cette terrible affaire. J'ai voué ma vie à l'action politique, je demeure fidèle à mes principes tout en croyant que désormais, la violence est inutile... »

Depuis ce jour, Kathy se voue à l'écriture. Ce qui nous ramène à Jack Kérouac dont certains héros, par leur refus des conventions et de l'ordre établi, nous rappellent étrangement les Plamondon, Levasseur et Boudin...

DIMANCHE PROCHAIN:
Affaires d'arsenic

La Jeune Presse

Frais de scolarité: le mouvement étudiant en déroute

Le 21 mai dernier, le gouvernement du Québec annonçait une hausse probable de 51 p. cent des frais de scolarité à l'université. Cinq mois plus tard, c'est toujours la désorganisation au sein du mouvement collégial.

Actuellement, l'ANEEQ (association nationale des étudiantes et des étudiants du Québec) et la FECQ (fédération des étudiants du collégial du Québec) comptent respectivement dix et quinze associations membres. Et, selon Stéphanie Luigi de l'exécutif de la SOGÉCOM (société générale

ÉCOLES

des étudiantes et étudiants du cégep Maisonneuve), ces chiffres sont à réviser à la baisse étant donné qu'une bonne partie des associations membres sont inactives ou en voie de désaffiliation.

Du côté de l'ANEEQ, on semble conscient que ces données restent peu représentatives de l'ensemble des étudiants du Québec. Éric Noël, secrétaire à la trésorerie à l'ANEEQ, nous a expliqué que

son organisation sortait d'une période difficile, mais que l'objectif restait «de regrouper le plus de monde possible».

Le constat est semblable à la FECQ où, même si le membership est un peu plus élevé, on éprouve des difficultés similaires à rassembler les étudiants sous sa bannière.

Le discours change

Là où le discours change, c'est lorsqu'on en vient à parler de coopération entre les deux mouvements. Chaque association veut

être reconnue comme étant la seule représentative de la population étudiante québécoise.

«On a de la difficulté à reconnaître l'ANEEQ comme une association nationale, indique Stéphanie Venne, présidente de la FECQ. On ne partage pas la même vision du militantisme», soutient-elle encore.

Éric Noël soutient pour sa part que «la FECQ est constitué de jeunes, membres du Parti québécois, libéral ou du Conseil permanent de la jeunesse. Elle est donc très influencée par les partis poli-

tiques, en plus de recevoir de l'argent de ceux-ci». Selon lui, une association nationale se veut un syndicat qui se doit d'être indépendant du gouvernement et non pas moins dans la main avec lui.

Deux attitudes

On prône également deux attitudes différentes face à l'augmentation prévue dans le budget 1993-94. À l'ANEEQ, on exige un gel des frais maintenant et une extension vers la gratuité ensuite.

La FECQ se montre partisane quant à elle d'un moratoire sur

l'indexation des frais jusqu'à ce qu'une table de concertation soit mise sur pied en vue de trouver des alternatives réalistes.

Rappelons qu'en 1975, l'ANEEQ comptait quarante associations dans ses rangs et le BICCC (bureau d'information et de communication sur la coalition collégiale) dont la FECQ était le principal activiste, une quarantaine au printemps 1993.

Stéphanie KENNAN
Collège Maisonneuve
Montréal

ÉCOLES

Royal George vit déjà la réforme Robillard

La réforme proposée par la ministre de l'Éducation, Mme Lucienne Robillard, fait couler beaucoup d'encre. Des changements majeurs seront apportés aux études de niveau secondaire. Le document dévoilé la semaine dernière suggère entre autres la possibilité d'instaurer la titulariat au premier cycle du secondaire (1^{er}, 2^e et 3^e secondaire).

Le titulariat n'est présentement pas très répandu au niveau secondaire, à l'exception de quelques institutions. L'école Royal George fait partie de ces exceptions. Cette maison d'enseignement située à Greenfield Park applique le titulariat depuis déjà quelques années. M. Pierre Bérubé, enseignant de cinquième secondaire, fut le premier à l'expérimenter. Pendant trois ans, il a enseigné, au même groupe, le français, le traitement de texte, l'économie, le droit, le journalisme et l'enseignement moral.

«J'ai vu des élèves pratiquement condamnés d'emblée à l'échec réussir finalement lors de l'épreuve ministérielle de français», explique-t-il. «Grâce au titulariat, il y a aussi un meilleur contact entre les enseignants et les élèves. Il se développe un esprit de famille.» M. Bérubé reçoit même encore des nouvelles de la part d'anciens étudiants, maintenant rendus à l'université, lui demandant des conseils. C'est tout dire!

Côté pratique

«C'est également pratique pour préparer les élèves au cégep, ajoute-t-il. Au secondaire, les cours durent une heure tandis qu'au cégep, ils se prolongent sur trois heures. Le titulariat nous aide à mieux gérer notre temps d'enseignement, et cela nous permet, plus souvent qu'autrement, de prendre plus d'une période pour une même matière. C'est très pratique.»

Jocelyne Provencher et Jacinthe Grandmont, toutes deux enseignantes à Royal George, sont également des professeures-titulaires prônant cette philosophie. Selon elles, c'est une très bonne façon d'enseigner et de suivre plus aisément chacun des élèves avec leur vécu respectif. «Nous pouvons rencontrer les élèves à l'extérieur des cours et ainsi créer des liens avec eux, ce qui est plus difficile à faire lorsque nous avons à enseigner à plusieurs groupes», indique Jocelyne. Jacinthe ajoute que le titulariat aide à la discipline dans le groupe. «Nous pouvons plus facilement



Les projets de la ministre Lucienne Robillard risquent de secouer l'enseignement secondaire.

régler nos problèmes disciplinaires par nous-mêmes, sans avoir à les référer à d'autres intervenants.»

Bureaucrates

Elles espèrent toutefois que le gouvernement ne les embarquera pas dans des histoires bureaucratiques trop compliquées. Mme Grandmont précise: «Il faut laisser à l'enseignant l'occasion d'exprimer sa spontanéité et sa créativité.»

Tous trois sont unanimes; le titulariat est une très bonne chose. «Certains professeurs sont réticents, car ils devront sortir de leur spécialité. Mais n'oublions pas que nous sommes avant tout des pédagogues», explique Jacinthe Grandmont. Mais contrairement à ce qu'ils pensent, il n'y a pas vraiment de surplus de travail.»

Jocelyne Provencher conclut en affirmant que «ce projet serait très fonctionnel, surtout dans les polyvalentes où les gens ne se connaissent pas beaucoup. Être toujours avec la même classe per-

met aux élèves de briser la glace et de faire plus ample connaissance.»

Et les autres?

Contrairement aux enseignants, les élèves n'acceptent pas d'un très bon oeil l'arrivée de cette «nouvelle» méthode d'enseignement. Emmanuelle Orcl, 13 ans, est présentement en 2^e secondaire. L'an dernier, elle a expérimenté le titulariat qui, à ses yeux, n'est pas sans reproche: «Ce n'est pas ce à quoi je m'attendais du secondaire, précise-t-elle. Je trouve que ça ressemble trop à ce que nous avons vécu au primaire.» Emmanuelle ajoute que la formule du titulariat peut créer de la monotonie.

Michael Fyckes, qui a vécu l'expérience il y a deux ans en cinquième secondaire, mentionne: «J'ai été chateux, car j'ai eu un bon professeur. Mais qu'est-ce que ça aurait été si je n'avais pas aimé?» Michael trouve que le plus important, c'est le contact entre l'enseignant et l'étudiant. Il va même jusqu'à dire que la réus-

site de l'élève en dépend. Michael craint également le danger de la monotonie.

Le directeur de Royal George, M. Stephen Lessard, est lui-même en faveur du titulariat, mais il précise toutefois que ça ne règlera certainement pas tous les problèmes. «Ce sera surtout utile pour les parents des élèves de première et de deuxième années de secondaire qui ne savent habituellement pas avec qui s'entretenir pour parler des difficultés que rencontre l'enfant.»

Pour lui, il est important que chaque élève du premier cycle du secondaire puisse sentir qu'il y a un adulte que s'occupe particulièrement de lui. Mais cependant, il croit qu'un pédagogue ne devrait pas assumer un enseignement trop éloigné de sa connaissance.

Pour conclure, le titulariat ne fait certes pas l'unanimité. Mais n'en est-il pas ainsi pour toutes choses? Voilà un dossier à suivre...

Pascal CHAUVETTE
École Royal George
Greenfield Park

L'impro toujours bien vivante

Née de la créativité de Québécois, médiatisée par Radio-Québec à partir de 1982, l'improvisation a vite occupé une place de choix dans l'univers culturel de chez nous.

Et cette place n'a même pas été remise en question par le fait que Radio-Québec ne diffuse plus les matches de la Ligue Nationale d'Improvisation (LNI) depuis quelques années.

Aujourd'hui, l'engouement de l'Europe pour l'improvisation est à son apogée. Et ici, plusieurs des écoles secondaires et des cégeps ont une équipe active et de nombreux tournois importants, par exemple celui d'Alma et de la Coupe Champlain, sont organisés pour celles-ci.

Plus encore, à Montréal, deux ligues dites semi-professionnelles sont en place et organisent des matches hebdomadaires: la Ligue d'Improvisation Montréalaise (LIM) et la Ligue d'Improvisation Globale (LIG), qui en sont toutes deux à leur troisième année d'existence. Ces deux lignes offrent ainsi au public l'occasion d'apprécier le talent de jeunes improvisateurs (leur âge se situe entre 18 et 30 ans) tout en se divertissant avec une forme artistique des plus intéressantes à cause de son perpétuel renouvellement. En outre, le nombre d'inscriptions au camp de recrutement de ceux deux ligues permet d'affirmer que l'improvisation est entre très appréciée par les jeunes (40 inscriptions pour six places disponibles, seulement pour la LIM).

La LIG fonctionne à peu de chose près comme les ligues mineures et majeures, c'est-à-dire qu'il y a quatre équipes en place dans la Globale et que chacune a

CULTURE

une équipe correspondante dans la ligue dite Graduelle. Cette dernière, de calibre un peu inférieur, prépare ses joueurs pour la «grande équipe». Les matches de la Globale ont lieu tous les mercredis, à 20h, au Centre culturel et sportif de l'Est (4375, Ontario est, Métro Pie IX). Le coût du billet d'entrée est 3,99 \$. Ceux de la ligue Graduelle se tiennent tous les dimanches, à 20h, au Carrefour Jeunesse du même centre (4240, Ontario est) et il en coûte 1 \$ pour y assister.

De son côté, la Ligue d'Improvisation Montréalaise fonctionne différemment. D'abord, elle constitue l'un des projets les plus importants de l'Association Des Artistes Multidisciplinaires (ADAM), un organisme à but non-lucratif qui s'occupe de «la production et la diffusion de la relève».

La ligue se compose de trois équipes et d'une équipe-école, qui prépare la relève. La plus grande différence entre la LIM et la LIG se situe du côté du jeu. La LIG pratique le style conventionnel, en suivant les règlements de la LNI, alors que la LIM a transformé la deuxième période de jeu en période expérimentale. Au cours de cette période, les catégories avec texte imposé, avec décor, etc. sont explorées. Cette année, les matches de la LIM sont présentés au Métropolis, tous les lundis à 20h. Les billets, au coût de 5\$, sont disponibles au réseau Admission.

Laurence POIRIER-BOURDON
Cégep Maisonneuve
Montréal

Stagiaires internationaux en congrès à Sherbrooke

Les 22 et 23 octobre derniers se tenait à Sherbrooke le premier Congrès régional des stages Initiative-Jeunesse du Carrefour de solidarité internationale de l'Estrie. L'événement regroupait près de 150 stagiaires en coopération internationale de 1989 à 1993 sous le thème: «Le monde en tête, les jeunes Estriens face aux années 2000».

Ce congrès a permis de créer une dynamique entre les stagiaires du CSI et de mettre en perspective l'impact des stages dans un contexte d'ouverture sur le monde. Les anciens stagiaires ont ainsi eu l'occasion de partager les expériences et d'échanger des transformations personnelles et du cheminement qu'ils vivent depuis leur retour des pays sud-américains et africains.

Aux dires de Catherine Castonguay, (Rep. Dom. 91), «le stage a des répercussions à long terme. Cette expérience est un élément

ÉCOLES

déclencheur qui influence le cheminement personnel.» Selon Josée Dufresne (Nicaragua 91), «le Congrès a permis de faire naître un regain d'énergie face à l'implication au niveau de la coopération internationale.»

Les stagiaires ont relevé un défi de taille en participant à une expérience en coopération internationale. Mais les jeunes auront à répondre d'ici l'an 2000 à de nouveaux défis. Un des panélistes, Jacques Brousseau, éducateur au cégep Champlain de Lennoxville, se dit confiant en l'avenir malgré le fait qu'il constate un certain vide spirituel, dans son sens le plus large, de la génération qui lui succède.

Hélène MAURICE
Université de Montréal

Peut-on véritablement choisir son avenir à 15 ans?

LA JEUNE PRESSE est une initiative du service de l'information de LA PRESSE. Cette page paraît chaque dimanche, durant l'année scolaire. Son objectif est d'initier les adolescents à l'écriture journalistique en leur permettant de s'exprimer sur les divers sujets qui les intéressent. Le choix des thèmes et des chroniques est du ressort d'un comité de rédaction sous la direction de Marc Doré, adjoint au directeur de l'information.

Téléphone: 285-7070 (télécopieur: 285-6808).
Adresse: LA JEUNE PRESSE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9

Les écoles secondaires, dans le cadre des choix d'options, laissent aux élèves de quatrième secondaire le soin de choisir ou non les cours de chimie et de physique en vue de l'année suivante.

Ce fait apparemment banal peut avoir des conséquences inquiétantes pour les jeunes. Si ces derniers décident de ne pas prendre ces cours, la porte collégiale des sciences pures ou de la santé leur sera, deux ans plus tard, totalement interdite.

Le problème n'est pas nouveau. Déjà dans les années 60, les élèves du même âge devaient choisir entre le cours général, le cours classique ou le cours scientifique. Mais avec le projet de réforme au secondaire, le tout risque de s'aggraver.

Mme Lucienne Robillard, ministre de l'Éducation du Québec, souhaite en effet améliorer l'enseignement secondaire. Son projet consiste à alléger la grille-ma-

ÉCOLES

tière en réduisant considérablement le nombre de cours obligatoires.

Ceci permettrait aux écoles d'augmenter le nombre de cours optionnels et favoriserait le développement de vocations particulières pour un grand nombre d'entre elles. La formation de base en serait donc encore plus réduite, négligée. Récemment, la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) affirmait même que «le deuxième cycle du secondaire risquerait de devenir un cycle d'orientation préparatoire au Collège, car on inciterait déjà au choix d'un champ de formation».

Serait-il encore envisageable que le secondaire puisse offrir une formation de base plus complète, qui permettrait aux élèves de découvrir leurs possibilités et leurs goûts en vue du cégep?

Afin de connaître l'idée des pédagogues à ce sujet, La Jeune Presse a rencontré M. Francis Normand, directeur des services pédagogiques du collège Mont-Saint-Louis, à Montréal. Selon lui, la formation de base est déjà acquise quand l'élève arrive au stade de ce choix d'options. Le fait d'avoir obligatoirement exploré des domaines tant scientifiques qu'humains, tel la science physique ou l'histoire, leur permet de faire un choix éclairé en vue de leur cinquième secondaire.

Par contre, M. Normand Todd, directeur en quatrième et cinquième secondaire à la même institution, favoriserait, idéalement, un choix d'options des plus restreint jusqu'en cinquième secondaire. Ceci permettrait aux étudiants d'avoir un plus grand nombre de connaissances de base quand les choix d'options de cinquième secondaire s'offriraient à eux. «Mieux vaut étudier moins

de matières différentes, mais aller à fond dans celles qui nous sont offertes», disait-il.

Mais est-ce un véritable problème pour les élèves? Certains se croient décidés quant à l'orientation que prendra leur avenir, mais peuvent-ils réellement l'être? Le fait de ne pas avoir aimé le cours de science physiques de deuxième ou quatrième secondaire peut-il être suffisant pour rayer définitivement les sciences pures et les sciences de la santé de leurs choix possibles d'orientation? Comment savoir exactement les pré-requis nécessaires pour une carrière que l'on n'envisage pas encore très précisément? Dans le fond, pouvons-nous être véritablement certains de ce que l'on ne connaît pas vraiment? Pouvons-nous choisir notre avenir à quinze ans?

La Jeune Presse a interviewé plusieurs élèves de quatrième se-

condaire, venant de différentes écoles. Ils étaient déjà dans le vif du sujet puisqu'ils devront choisir leurs options en vue de la cinquième secondaire un peu après les Fêtes. Pour certains, le choix est facile, puisqu'ils ont déjà leur carrière: ils n'ont qu'à choisir les pré-requis nécessaires.

D'autres y vont par élimination et finissent par prendre les options qu'ils jugent les plus faciles. Pour quelques-uns, les résultats scolaires «choisissent» à leur place, tandis qu'une dernière catégorie d'étudiants, incédés ou ignorants, optent pour la chimie et la physique qu'ils considèrent plus sûrs.

Bref, il n'y a pas de réponse toute faite: le choix est à la portée de tous. Suffit seulement d'espérer faire le bon...

Catherine VEILLEUX
Collège Mont-Saint-Louis
Montréal

Génies en herbe

En collaboration avec Génies en herbe Pantologie Inc., 3333, boul. Rosemont, Montréal H1X 1K7

A NOUVELLE-ZÉLANDE

1. Qui a atteint le premier la Nouvelle-Zélande en 1642?
2. Quelle île de Nouvelle-Zélande est aussi appelée île de Jade?
3. Quel détroit sépare l'île du Nord de l'île du Sud?
4. Sur quelle île se trouvent les villes de Christchurch et Dunedin?
5. Quel attentat provoqua en 1985 de vives tensions entre la France et la Nouvelle-Zélande?
6. Qui peuplait d'abord la Nouvelle-Zélande?
7. Quel Néo-Zélandais né à Auckland fut avec le sherpa Tenzing le premier conquérant de l'Everest?
8. Quelle Néo-Zélandaise de Wellington a écrit *Pension allemande*, *Félicité* et *Sur la baie*?

C IDENTIFICATION PAR INDICES

1. Cet écrivain fut très marqué par une incapacité d'intégration au milieu pragoïse et par un conflit majeur avec son père.
2. Avant sa mort, il demanda à son ami Max Brod de brûler toute son œuvre.
3. Il eut une vie amoureuse difficile. On l'associe avec Felice Bauer, Julie Wohrzek et surtout Milena Jesenska-Pollak.
4. Parmi ses œuvres, on remarque *Le Château*, *La Colonie pénitentiaire* et *L'Amérique*.
5. Il fut interprété par Jeremy Irons dans un film de Steven Soderbergh.

D AMÉRIQUE DU SUD



Abimael Guzman est associé à une organisation terroriste.

1. Quels pays sont séparés par le Rio de la Plata?
2. Quel plateau est situé presque au centre du Brésil?
3. À quel pays associez-vous Alberto Fujimori?
4. À quelle organisation terroriste est associé Abimael Guzman?
5. D'où, précisément, décollent les fusées Ariane?
6. Dans quel pays se trouve le désert d'Atacama?
7. Qui explora le premier les côtes du Brésil?
8. Quel cap est à l'extrême-sud de l'Amérique du Sud?

E SPORTS

1. Quelle skieuse canadienne a remporté une médaille d'or à Squaw Valley en 1960?
2. À quelle équipe les Kings de Los Angeles avaient-ils échangé Marcel Dionne?
3. Quel Canadien a remporté une médaille d'argent au saut en hauteur à Montréal en 1976?
4. Comment étaient surnommés les skieurs canadiens Dave Irwin, Dave Murray, Chris Kent, Robin MacLeish, Ken Read et Steve Podborski?
5. Quel était le numéro de Rusty Staub chez les Expos?
6. Qui tua un oiseau d'une balle de baseball en août 1984 à Toronto?
7. Sous quel nom était mieux connu Herman Jhanssen?
8. Qui était surnommé « il piccolo Canadese »?

SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

B MUSIQUE

1. Sur quel album de Genesis retrouve-t-on la chanson *Firth of fifth*?
2. De quel groupe est la pièce *La Villa Strangiato*?
3. Qui est le guitariste d'UZEB?
4. Complétez le titre de la chanson de Right Said Fred: *Don't talk...*
5. Qui est le chanteur du groupe REM?
6. Quel chanteur ayant produit l'album *Solid Salad* a conceptualisé le défilé du 350e anniversaire de Montréal?
7. De quel groupe fait partie Ian Astbury?
8. Sous quel nom est mieux connu Robert Zimmerman?



Le guitariste d'Uzeb.

Crucigrammes

Nicole Hanequart
 EXPLICATION DU JEU
 Tout d'abord, vous devez trouver les mots correspondant aux définitions, en commençant par le mot codé (dont les lettres sont écrites entre parenthèses).
 Ce dernier vous est d'une grande aide puisque, une fois trouvé, vous reportez, en suivant le code, chacune de ses lettres dans la grille. (Par ex. 1-2 signifie la case d'intersection des mots 1 et 2, 2-3, celle des mots 2 et 3, etc.).
 Enfin, il s'agit de compléter la grille en formant une anagramme pour chacun des mots trouvés.

MOT CODÉ

1-2 8-9 5-6 4-5 2-3 6-7 3-4 7-8
 DÉFINITION Briller d'un vif éclat. (EELLPT)

MOTS

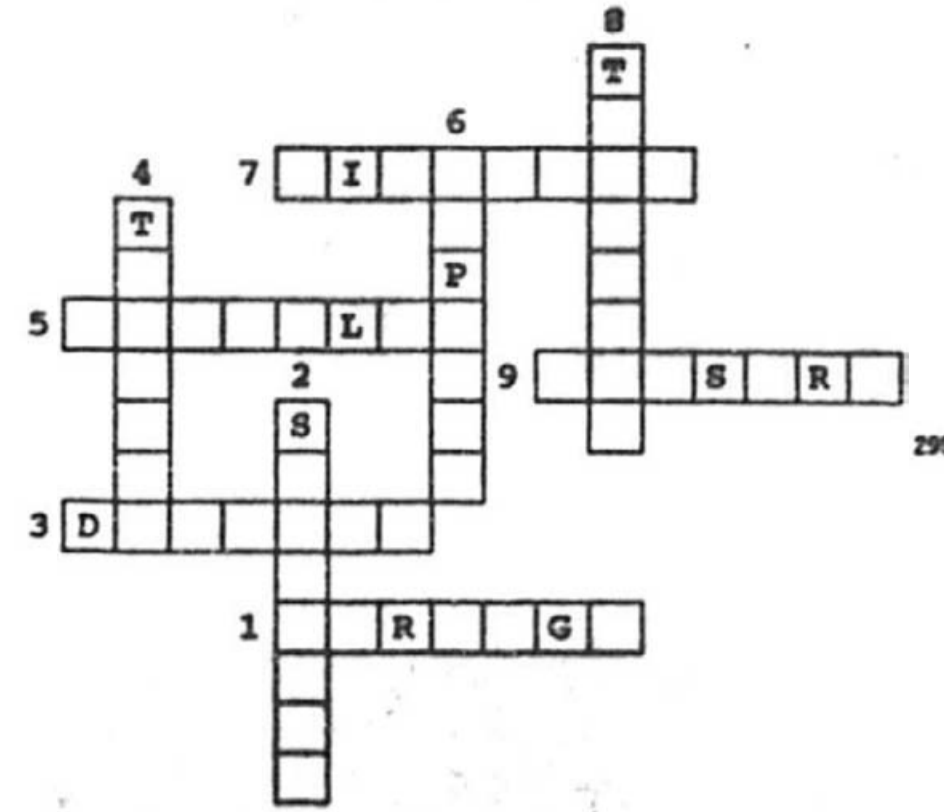
1. P _ _ _ _ _ _ _
2. D _ _ _ _ _ _ _
3. M _ _ _ _ _ _ _
4. D _ _ _ _ _ _ _

DÉFINITIONS

Orf y cultive des légumes. (7 lettres)
 Étales. (8 lettres)
 Suite de sons formant un air. (7 lettres)
 Garder en sa possession. (7 lettres)

MOTS

5. G _ _ _ _ _ _ _
 6. R _ _ _ _ _ _ _
 7. V _ _ _ _ _ _ _
 8. R _ _ _ _ _ _ _
 9. M _ _ _ _ _ _ _
- Atteindrait des tissus, en parlant du froid. (8 lettres)
 Tombe de nouveau, en parlant de la pluie. (7 lettres)
 Faucherait. (8 lettres)
 Replacèrent. (8 lettres)
 Fruits noirs, surets et peu charnus. (7 lettres)



SOLUTION DU No 294:

1. RUBIÉFI — FIBREUSE
2. REBUTENT — BRUNETTE
3. GUINDÉ — DINGUE
4. PRÉSIDES — DISPERSÉ
5. AFFIRMER — RAFFERMI
6. MÉDICAL — DÉCIMAL
7. TRANCHÉE — ÉTANCHER
8. LAITERIE — ÉLITAIRE
9. VITRINE — INVERTI

Anacroïses

Philippe Guérin

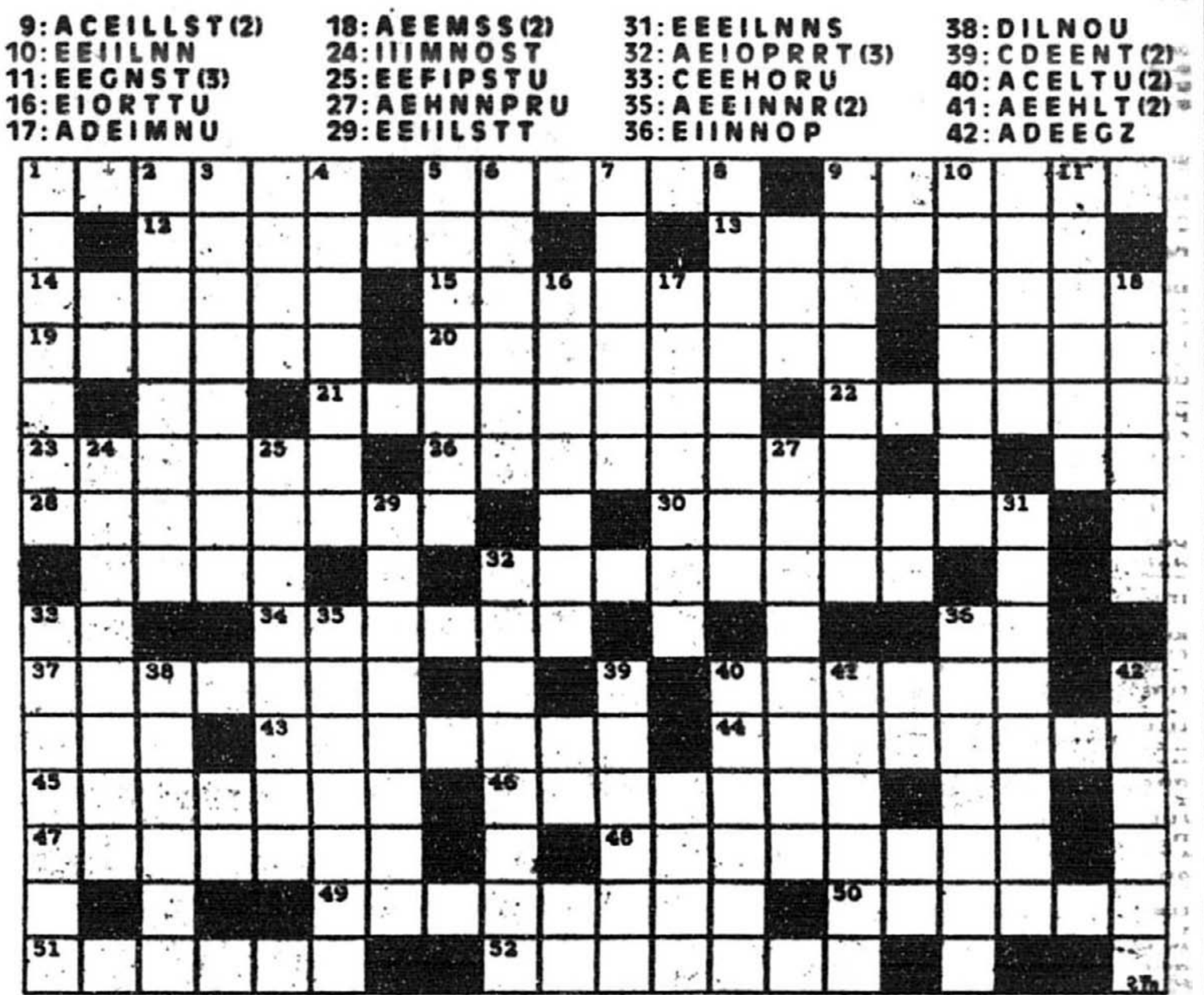
Les anacroïses sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à découvrir. Les nombres qui suivent certains tirages correspondent au nombre de solutions possibles dont une seule peut se placer sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots à trouver figurent dans l'Officiel du Scrabble (Ed. Larousse). Il n'est donné que les tirages de mots de six lettres et plus.

HORIZONTALEMENT

- 1: BEJOST
- 5: CEFHIL
- 9: ACEGIS
- 12: AAGIMR
- 13: ACELLN
- 14: EIPPUY
- 15: AEMNOOTT
- 19: ECLNOS (4)
- 20: ACILOPRT
- 21: EINOTTTU
- 22: EINLSU
- 23: AAIINS (2)
- 28: AEIINRT (5)
- 28: EEEIMTTZ
- 30: EEISTUV
- 32: DEENPRTU (4)
- 34: EEEINP (2)
- 37: CEILLNT
- 40: AEHNOP
- 43: EFILORV
- 44: ACEHNNO
- 45: DEINOOS
- 46: ACEILRT (3)
- 47: EINNSTU (4)
- 48: EEEINRSU
- 49: AEEEEINR
- 50: AENNTZ
- 51: EINORV (2)
- 52: EELLTTU

VERTICALEMENT

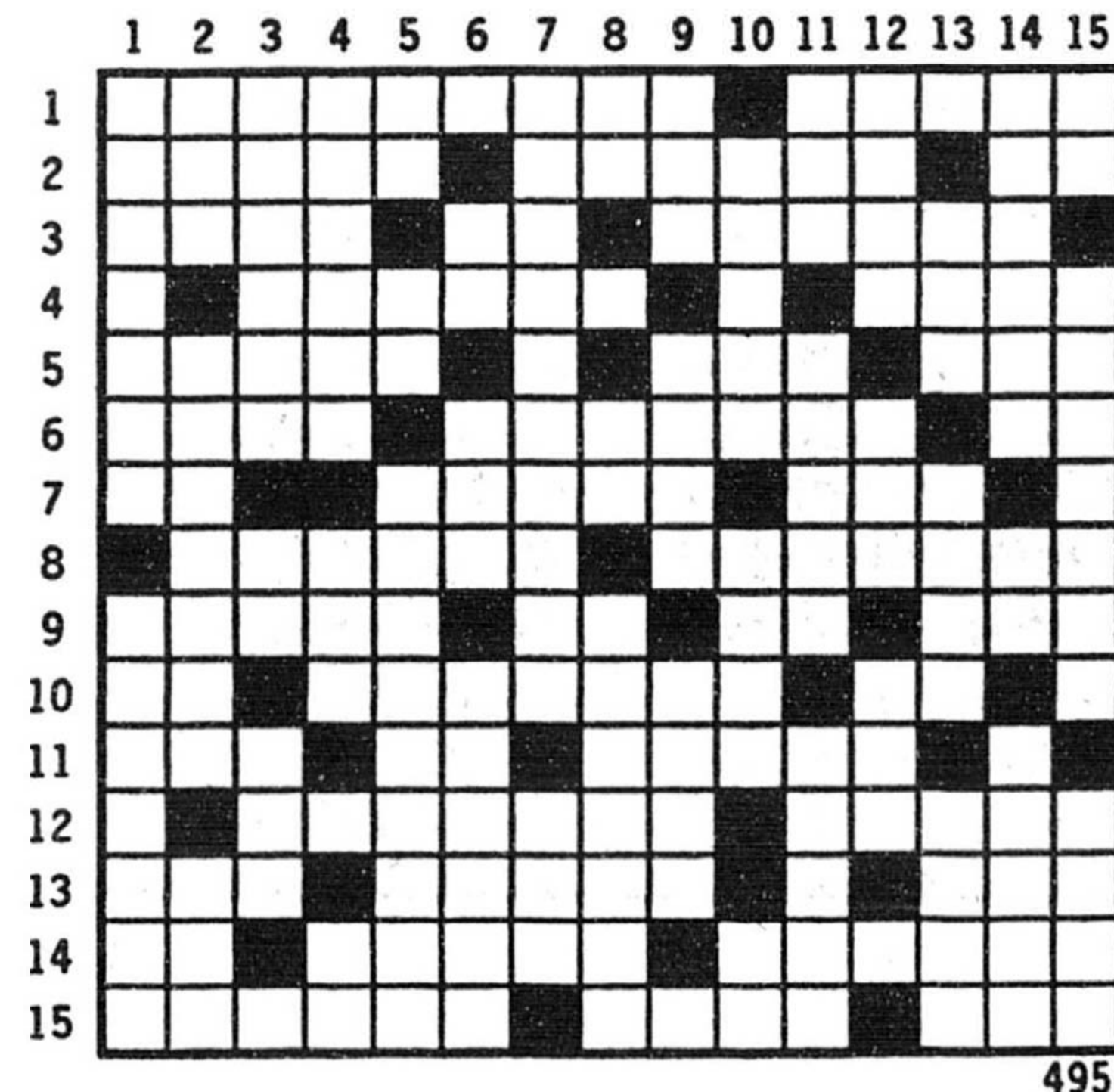
- 1: EEGNOXY
- 2: AAJNOPS
- 3: EELMOPS
- 4: AEISSTT (3)
- 5: EFORTTZ
- 6: ILNORT (2)
- 7: CEHOPR (4)
- 8: ACEIINTV (3)



SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES
 L'utilisation du terme « anacroïses » est possible grâce à l'amabilité de Michel Charlemagne.

Mots croisés

LA GRILLE THÉMATIQUE
 DE MICHEL HANEQUART
 (CINÉMA)



HORIZONTALEMENT

- 1 Cinéaste québécois — Récitaient des vers.
- 2 Crochet pointu utile en chirurgie — Gros plan — En costume d'Adam.
- 3 Cinéaste autrichien, auteur de «M le Maudit» — Crack — Cinéaste français, précurseur de la «Nouvelle Vague».
- 4 Cinéaste et producteur américain — Divinité de l'Amour.
- 5 Cinéaste néerlandais, mort à Paris en 1989 — Engendre un effet comique — Division.
- 6 Arbre africain — S'oppose aux craintes — Indique le moment.
- 7 Branché — Cancan — Mélodie.
- 8 Interprète un rôle dans un film — Valeur de gris d'un phototype.
- 9 Langue — Chiffres romains — Abréviation religieuse — Qui est hors de compétition.

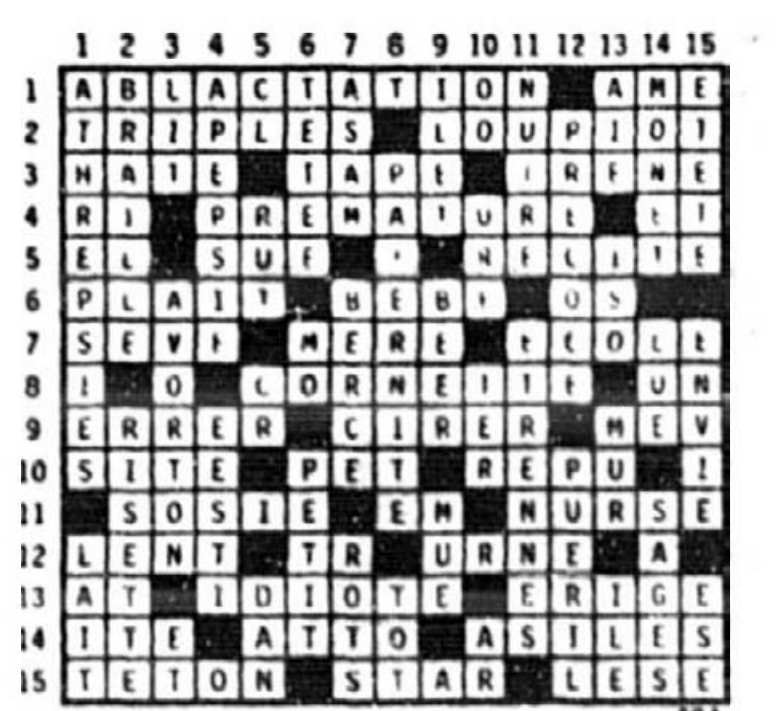
- 10 Conjugaison — Se dégage de — La moitié d'une journée.
- 11 Gibecière — Iridium — Limon d'origine éolienne.
- 12 On a pu la voir dans «Mourir à tue-tête» d'Anne Claire Poirier — Secourir.
- 13 Animal domestique — Cinéaste français, inventeur de plusieurs procédés techniques — Grande école.
- 14 Prêtresse d'Héra — Qui est progressive — On lui doit: «Gina».
- 15 Distinct — Deviendra — De naissance.

VERTICALEMENT

- 1 Cinéaste né à Rimini en 1920 — Il est l'auteur de «Nuit et Brouillard».
- 2 Il répète — Acteur français d'origine italienne — Il aimait les animaux.
- 3 Acteur et cinéaste français prénommé Max — Cubitus — Se tourne.

- 4 Inflammation des muqueuses de l'isthme du gosier et du pharynx — Banal — Adverbe.
- 5 Note — Soldat — Cinéaste américain d'origine autrichienne («Exodus», 1960).
- 6 Douze mois — Il se déguisait en femme — Opération mystérieuse.
- 7 Cinéaste soviétique — Fait du bruit.
- 8 Partie de lustre — Vaut 3,1416 — Agiles.
- 9 Leur production cinématographique est importante — Pièce métallique sur laquelle pivote un vantail de porte — Appréciation du travail de quelqu'un.
- 10 Période prévue dans le contrat de travail et préalable à l'engagement définitif — Ville d'Italie — Argon.
- 11 Le septième, évidemment — Acteur américain, il a joué dans «la Mort aux trousses» — Cinéaste espagnol.
- 12 Demeurer — Placé (de telle façon) — Dans l'alphabet grec.
- 13 Aurochs — Ancienne capitale des ducs d'Auvergne — Acteur américain, mort en 1955.
- 14 Indique une répétition — Pas révélé — Caribou.
- 15 Connu — Cinéaste américain né au Québec en 1980 — Grand bassin.

■ SOLUTION DIMANCHE PROCHAIN



SOLUTION DE DIMANCHE DERNIER

Scrabble

Pierre Q.T. Nguyen

Quatre en quatre pour Buteau

Très beau début de saison pour Mario Buteau, du club Montcalm de Québec. Après Gatineau-Hull, La Tuque et Québec, c'est au tour du club Scrabblebourg de Charlebourg que Mario s'est imposé en allant se chercher un autre trophée de première place. L'espère qu'il reste encore de la place dans son panthéon car la saison est jeune et je suis persuadé qu'il ne s'arrêtera pas là. Je crois bien que Mario aimerait ajouter à son palmarès impressionnant un cinquième titre de champion du Québec... Mais les deux autres «B» (Bédard et Boulianne) n'ont pas dit leur dernier mot...

Derrière Mario (99,11 p. cent), Louis Garand, du club Laurentien, semble sortir d'une longue léthargie en jouant deux bonnes parties pour monter sur la seconde marche du podium avec une moyenne de 97,21 p. cent. Ratan le scrabble au deuxième coup de la première partie, qui est transcrite en fin de rubrique, François Bédard (96,84 p. cent), de Longueuil, a dû se contenter de la troisième place.

Diane Tremblay, de Jonquière, domine la classe «A» avec une moyenne de 92,16 p. cent. François Gagnon (88,80 p. cent), du club Montcalm, et Francine Scott (87,59 p. cent), du club de St-Lambert, complètent le trio des médaillés de la même classe. Chez les joueurs de la classe «B», le responsable du club Scrabble Eureka de Drummondville, Alain Couture, remporte l'or avec 85,53 p. cent pour ses deux parties de tournoi. Mariette Gagnon (83,01 p. cent), du club Étoiles de Loretteville, et Rose-Hélène Lambert (79,91 p. cent), responsable du club Remue-Ménines de Longueuil, terminent respectivement deuxième et troisième de la classe «B».

Dans la classe «C», Henri-Louis Jacob (87,27 p. cent), du club Montcalm, a fait un «pied-de-nez» à tous les joueurs de la classe «B» et à la plupart de ceux de la classe «A», en terminant seizième sur 156 joueurs au classement général. Micheline

Beauchesne (82,43 p. cent), responsable du club Les Mots d'Estrée de Sherbrooke, et Hélène Deguire (78,54 p. cent), du club Montcalm, se sont également distingués dans leur classe.

Janine Bouillon, de Québec, s'approprie l'or de la classe «D» avec une moyenne de 74,59 p. cent, tandis que Charles-Étienne Beaudry (70,02 p. cent), de Beloeil, continue de récolter des médailles. Pour fêter son anniversaire de naissance, Lucie Dion (65,97 p. cent), du club Montcalm, s'est fait plaisir en s'offrant la troisième place.

Au cours de la deuxième partie, un MALÉKI (adepte du malékisme, école juridique de l'islam sunnite), un IRAQIEN et des HIDALGOS (nobles espagnols) sont venus déranger Germain au point tel qu'il a raté le nuptial ALUMINAS (alumine; recouvrir d'aluminium) après le scrabble facile DÉGANTEE...

Monique Sanche s'implique

Même si Monique Sanche joue parfois de façon très irrégulière, 70e et troisième à la première et deuxième partie respectivement du tournoi de Charlebourg, son dévouement et son implication au développement du scrabble ne cessent de croître. Scrabbleuse depuis près de huit ans, Monique a pris les rênes du club immaculée-Concepte en 1988, pour le démentager à Outremont sous le nom de «Les Lettres Chères», où elle accueille aujourd'hui jusqu'à 80 joueurs pour une partie de scrabble, le dimanche après-midi.

Elle s'est également rapidement impliquée au Tournoi du Téléthon des Étoiles en assistant Claire Blain dans l'organisation de celui-ci. Depuis trois ans, Monique dirige seule tous les bénévoles de ce tournoi dont les profits sont versés au Téléthon pour les hôpitaux pour enfants du Québec. Elle compte ramasser plus de 3 000 \$ cette année alors que le tournoi se tiendra à l'école Nouvelle-Quérbes d'Outremont le 4 décembre 1993.

Fortes de son expérience acquise par sa grande implication, Monique a tout récemment rassemblé une dizaine de personnes pour former une équipe en vue de l'organisation des Championnats du Québec de mai 1994 dans la région montréalaise et plus précisément à Outremont. J'aurai l'occasion de vous en reparler au cours des prochaines semaines.

Comment jouer la partie de duplicate ci-dessous

La formule duplicate vous permet de rejouer chez vous une partie disputée dans un club ou dans un tournoi. Pour obtenir les règles détaillées, écrivez à: Pierre Q.T. Nguyen; Chronique de scrabble, La Presse; 7, rue St-Jacques; Montréal (Québec) H2Y 1K9.

Première partie du tournoi Scrabblebourg disputé le 30 octobre 1993 à Charlebourg.

TIRAGE	MOT CHOISI	RÉF.	PTS
1.	EEAUBBY		34
2.	EEU-TSJE	BABY (1)	34
3.	AAIMRUJ	JETELSE	9C
4.	EWHYSU	PAUMERAI	05
5.	EHYS-RUM	WUS	13B
6.	EHRM-NZI	VUS	14A
7.	/TIORSR	HIÉREZ	F5
8.	TIOD-FEN	AS	15A
9.	TIOD-NEL	FER	10B
10.	T-AGLLRA	BLONDIE	M2
11.	UTDNRQE	GRILLAT (2)	M2
12.	RIGETP?	RETONDU	L8
13.	INOOTAN	GITERAI	L5
14.	IO-SUENH	TOMNA	H11
15.	EESMAL	ONUSIEN (3)	O2
16.	EEAL-AE	EMPAUMÉRAIS	O3
17.	EEAL-XM	ETE	E8
18.	E-VRCHF	MALAXA	N10
19.	F-KLPED?	REVECHE	3C
20.	FLP-CODI	DESK (4)	J7
21.	FFH-OTS	COOL	SF
22.	PD	PITAS	11A
		FIN	14F
			1 007

Commentaires:
 1 — BABY, demi-dose de whisky.
 2 — GRILLER, crier en parlant de la corneille.
 3 — ONUSIEN, de l'O.N.U.
 4 — DESK, bureau de presse.

Résultats:
 1er Mario Buteau1 001
 2e Germain Boulianne998
 3e Louis Garand990
 10e695

Rencontre avec Albert Malka

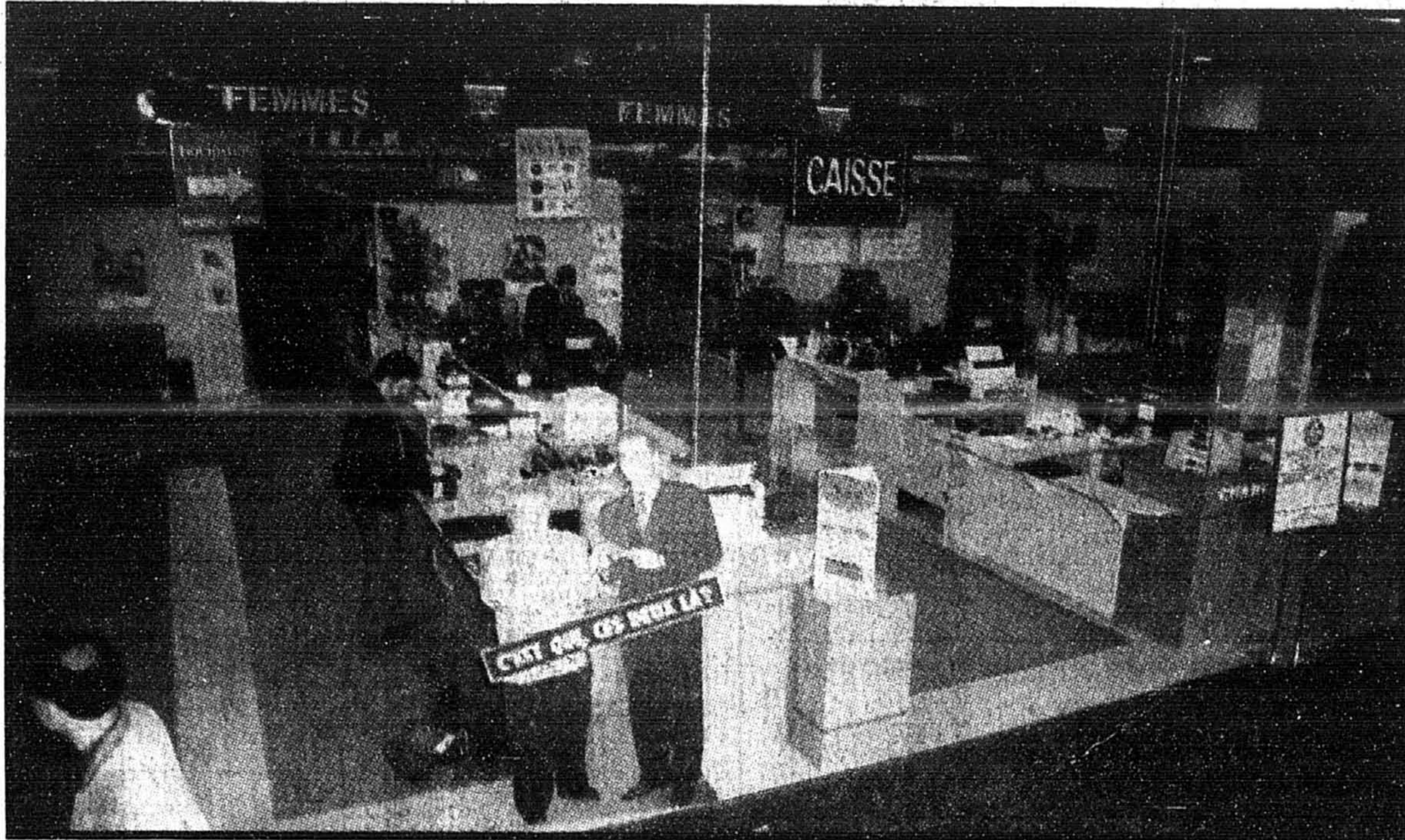
Plus de 2 000 styles!

SUPER ENTREPÔT
CHAUSSURES

CHARLES DAVID

Direct au Public

De la qualité au vrai prix de gros



POUR CONSOMMATEURS AVERTIS

On vient de partout pour acheter au Superentrepôt de chaussures Charles David. De l'Estrie, de Port-Neuf, de l'Outaouais, de Thedford Mines, des villes ontariennes de Cornwall et Ottawa, de même qu'au-delà des frontières américaines (de Plattsburgh, de Messina), etc. Bref, de toutes les régions où la télévision, la radio ou les journaux diffusent la publicité du Superentrepôt de chaussures Charles David.

"Une bonne partie de notre clientèle est constituée de consommateurs avertis, de gens qui, après avoir consulté les prix qu'on leur proposait dans d'autres magasins, sont conscients du fait qu'on leur offre ici des produits de première qualité pour le prix de gros. Nous servons

consommateurs, celle-ci s'avérera l'un des principaux fournisseurs des plus grandes boutiques de chaussures à travers le Canada.

"La récession, la baisse des ventes au détail, les faillites répétées, la tendance aux achats aux États-Unis et les taxes sur les produits et services ont fait lancer la serviette à une foule d'entrepreneurs. C'est là que nous avons décidé qu'il était temps d'offrir aux consommateurs les produits que l'on trouve sur le marché au prix de gros, pour la même qualité et mieux encore."

EN PLEINE EXPANSION

Le premier entrepôt aménagé occupait, rue Devonshire à Mont-Royal, une superficie de 5 700 pieds carrés.

"Mais, dès les premières semaines, nous nous sentions déjà à l'étroit." Huit mois plus tard, on déménageait donc l'entreprise dans les locaux plus spacieux (12 000 pieds carrés) de la rue Jean-Talon Ouest où, de plus, le terrain de stationnement peut accueillir jusqu'à 500 voitures.

"Nous avons besoin de plus d'espace pour réaliser notre propre vision de ce que devait être un cas type des Superentrepôts Charles David. Nous avons besoin de cet espace pour aménager notre coin éducatif, où un

tableau démontre les 23 étapes de fabrication d'une chaussure de qualité et l'on peut palper 7 différents types de cuir et suède.

Dans cette même salle, 16 écrans de télévision projettent les images des dernières tendances de la mode. Au troisième mur, nous affichons - en prenant bien soin de ne pas les identifier par respect des concurrents - les publicités de boutiques publiées dans des revues telles Châtelaine, Elle, Femme Plus et Clin d'Œil qui offrent les mêmes produits, afin de permettre aux consommateurs de comparer les prix. De plus, pour permettre aux parents d'avoir tous le temps requis pour procéder à leurs choix de divers produits en montre, nous avons aménagé une garderie bien équipée." Et cette expansion n'était qu'un début... Depuis ce temps, on a établi des Superentrepôts de chaussures Charles David à Québec et à Toronto,

Rue Jean-Talon Ouest, à quelques mètres du boulevard Décarie, on peut trouver des chaussures que l'on paie 225 \$ ailleurs, au vrai prix de gros de seulement 89 \$ aux Superentrepôts de chaussures Charles David. Et ce ne sont pas des imitations. Ce sont des modèles de bonne qualité, à la mode, qui révèlent et respectent les dernières tendances des plus grands couturiers. Où est l'attrape? Il n'y en a pas. Les frères Ben et Albert Malka, des Superentrepôts de chaussures Charles David, ont tout simplement vite compris qu'en ces temps de récession, il est préférable de miser sur un volume de ventes important que sur une marge de profit telle que se la réservent les détaillants.

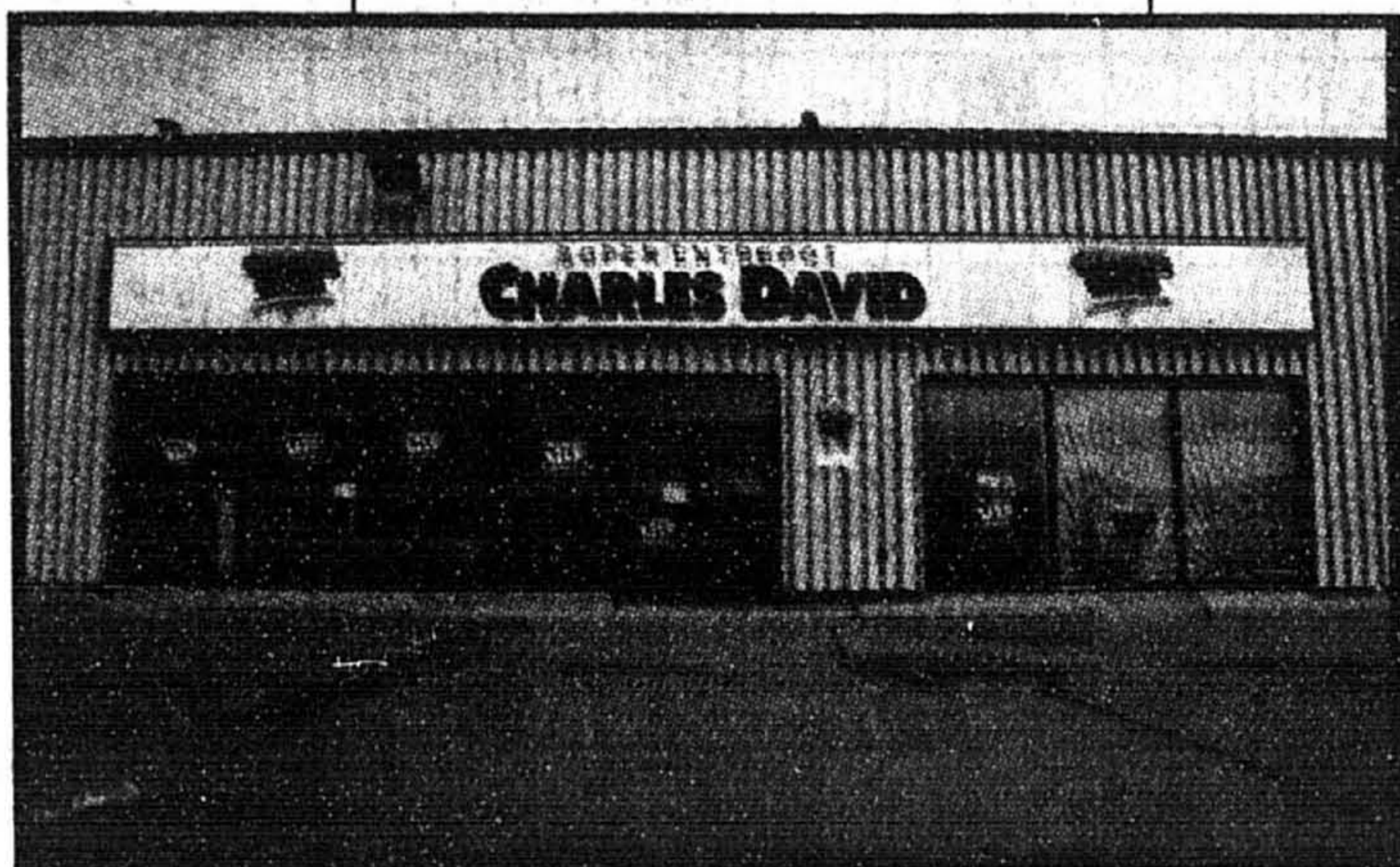
La formule fonctionne bien. Très bien même. Leurs entrepôts de chaussures attirent du monde. Et, puisque le monde attire le monde, le succès de cette entreprise est phénoménal.

"L'avenir - et non seulement l'avenir, mais le présent - est aux magasins à grande surface, mentionne Albert Malka. Comme au Club Price ou au Réno-Dépôt, les clients qui se procurent leurs produits ont une valeur assurée pour ce qu'ils paient. C'est à cela que nous voulons en arriver, avec cette différence qu'il n'est pas nécessaire d'être membre chez nous pour avoir droit à une qualité de produits, à un choix et à un service supérieurs."

À l'entrepôt d'une superficie de 12 000 pieds carrés situé au 4900 Jean-Talon Ouest, à Montréal, on offre plus de 2 000 modèles différents de chaussures et on en maintient un inventaire de 60 000 paires environ. Donc, le choix est là. Pour tous les goûts; pour tous les styles; pour tous les prix. Pour des prix variant de 39 \$ à 89 \$, madame y trouve des chaussures qu'elle paierait de 70 \$ à 225 \$ ailleurs. En déboursant de 59 \$ à 89 \$ plutôt que de 90 \$ à 250 \$, monsieur y découvre le look, confort et la qualité qu'il désire en tout temps. Du même coup, ils peuvent se procurer des bottes vendues ailleurs entre 125 \$ et 325 \$ pour une somme de 69 \$ à 145 \$.

Les jeunes à la recherche des tendances mode sont également bien servis, puisque les acheteurs de la compagnie assistent aux plus gigantesques expositions d'Italie, du Portugal, de France, d'Espagne, d'Allemagne et des États-Unis, afin d'y rapporter des modèles qui les assurent de rester à l'avant-garde. Celles qui s'en tiennent à des modèles plus traditionnels et classiques ne sont pas en reste non plus, car la qualité des chaussures est égale ou supérieure à celle que l'on trouve dans l'ensemble des boutiques spécialisées.

"Le nom Charles David est synonyme d'innovation et de bon goût. Nos chaussures fabriquées dans une proportion de 80 % en Italie, un pays réputé mondialement pour sa recherche en matière de design et de qualité."



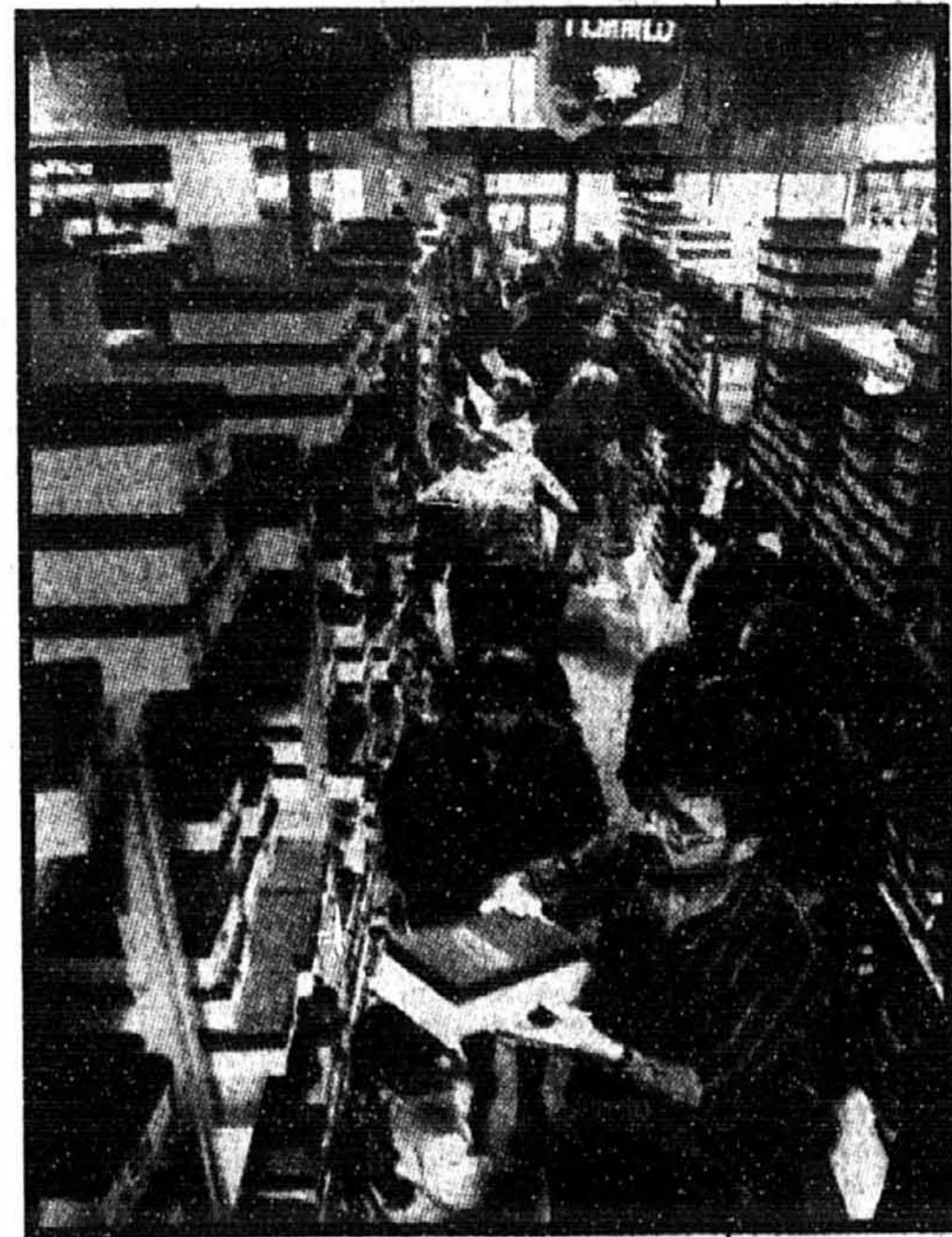
Notre entrepôt de la rue Jean-Talon a près de 12 000 pi² de marchandises de bon goût et de qualité.

des gens de tous les milieux: femmes de maison, secrétaires, femmes et hommes d'affaires, médecins, avocats, ouvriers, etc. Nous avons la marchandise de qualité pour plaire à tous les goûts."

Plus de 150 000 clients satisfaits ont déjà apprécié ce nouveau concept qui leur permet d'acheter des produits de saison courante au prix de gros. Cent cinquante mille clients en trois ans seulement! Mais ce succès remarquable n'est pas attribuable uniquement au virage qu'a pris la compagnie, puisqu'il faut spécifier que c'est une expérience de plus de 30 ans dans le domaine de la chaussure. Car, avant de prendre le pari de s'aventurer dans un concept de vente au prix de gros directement aux

▲ Souliers, bottes, sacs à main, manteaux de cuir et de suède, bagages, tout cela pour bien vous servir.

sur des surfaces respectives de 10 000 et de 16 000 pieds carrés. D'ici trois ans, on envisage l'ouverture d'autres Superentrepôts à Mississauga, Ottawa, Edmonton, Calgary et Vancouver pour assurer une présence dans l'ensemble du Canada. Parallèlement, on effectuera une percée sur le marché américain avec des magasins dans Manhattan, à Long Island et au New Jersey, de même qu'à Philadelphie, Washington, Chicago et Boston.



Chaque année, des milliers de gens défilent dans nos entrepôts et sont ravis de faire de véritables économies.

"Cette augmentation de notre volume d'achat aura un effet bénéfique sur les consommateurs."

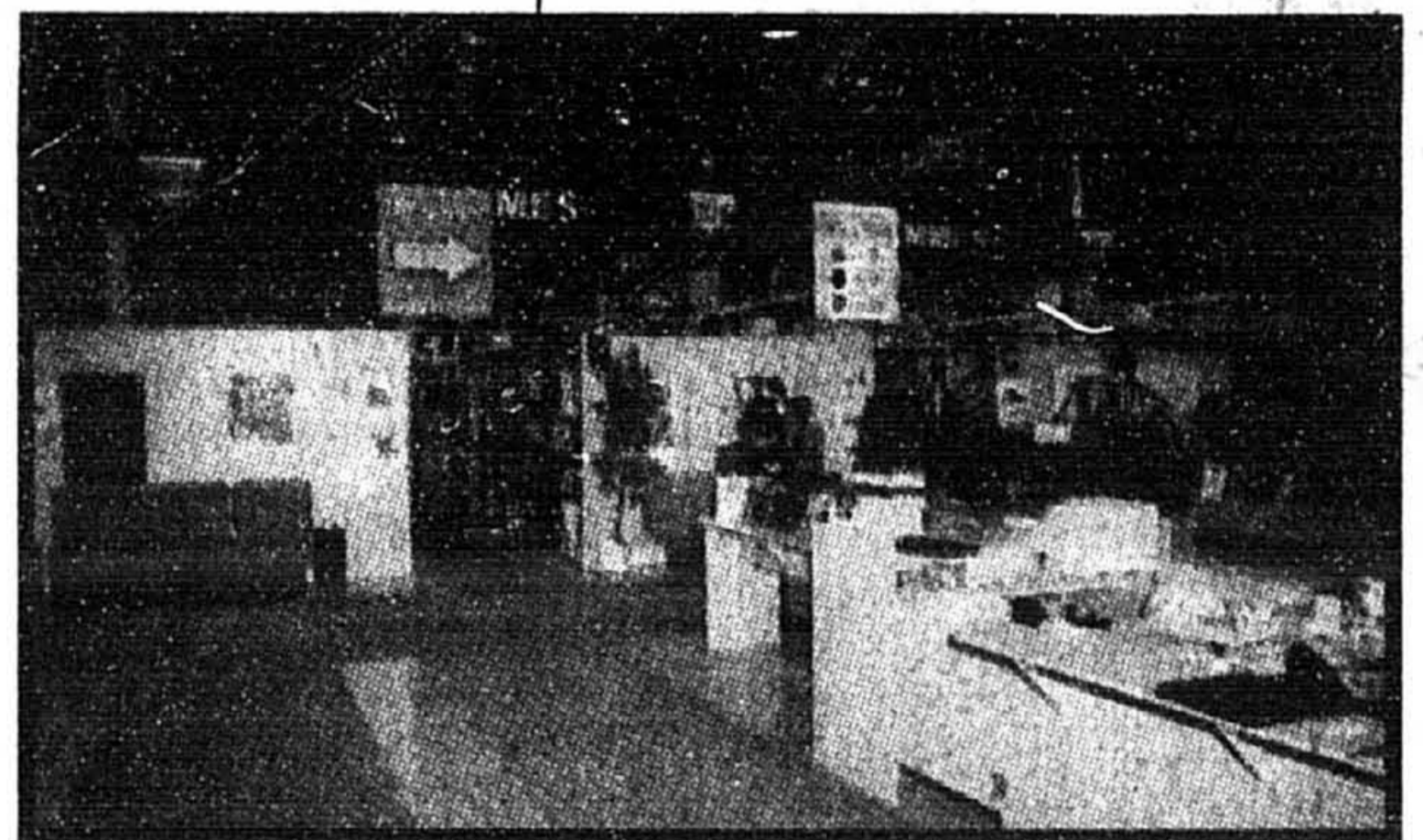
Comme on peut le constater, les dirigeants des Superentrepôts Charles David n'hésitent pas un instant à fournir aux consommateurs toute l'information désirée en regard de leurs produits et de leur concept de vente.

AUTRES SPÉCIALITÉS

Les Superentrepôts de chaussures Charles David se spécialisent également dans les vêtements et accessoires en cuir et en suède. Ceux-ci sont localisés dans des départements isolés et agréablement disposés.

On peut donc s'y procurer de superbes manteaux de cuir et de suède valant de 180 \$ à 1 000 \$ pour 99 \$ à 450 \$. "Et c'est de la marchandise de qualité supérieure garantie." Il y a aussi un département de plus de 5 000 sacs à main sont en montre, de même qu'une section réservée à la bagagerie qui offre un fois de plus des produits de haute qualité.

"Même si plusieurs concurrents tentent d'appliquer à leur établissement un concept semblable au nôtre, personne - et je dis bien personne - n'arrive à obtenir la qualité que nous offrons à nos clients."



▲ Nos marchandises sont toujours de bon goût et de qualité.

Nous ne vendons pas des seconds ou des lots de marchandise récupérée. Nous ne vendons pas d'imitations. Voilà ce qui nous démarque des autres entrepôts.

De plus, nous assurons un service après-vente des plus complets, meilleur que ce qui se fait n'importe où ailleurs."

Autre constatation dès qu'on entre dans un Superentrepôt Charles David. L'endroit est vaste, certes, mais on n'a pas l'impression d'être dans un entrepôt tellement tout est propre et bien rangé dans chaque allée, dans chaque département.

Voilà qui est tout à l'honneur de la trentaine de membres du personnel à l'emploi de l'entreprise montréalaise qui, tout en étant au service de la clientèle, reste discret.

"Vous n'avez pas l'impression de vous faire pousser dans le dos. Vous êtes libre de vous servir vous mêmes ou de vous faire aider." Voilà une autre spécialité de la maison..."

COUPON 5 \$

MONTREAL
4900, Jean-Talon Ouest
Tél.: (514) 735-7533

QUÉBEC
1400, Saint-Jean Baptiste
(angle boul. Hamel/Henri IV)
Tél.: (418) 877-5500

TORONTO
100 Orfus Road,
North York
Tél.: (416) 784-9373

Pour chaque client,
à une visite d'un de nos entrepôts,
découpez votre coupon et vous
aurez droit à un certificat-cadeau
Charles David de 5 \$.

C.P. #11-93

Plus de 2 000 styles!
SUPER ENTREPÔT
CHAUSSURES
**CHARLES
DAVID**
Direct au Public